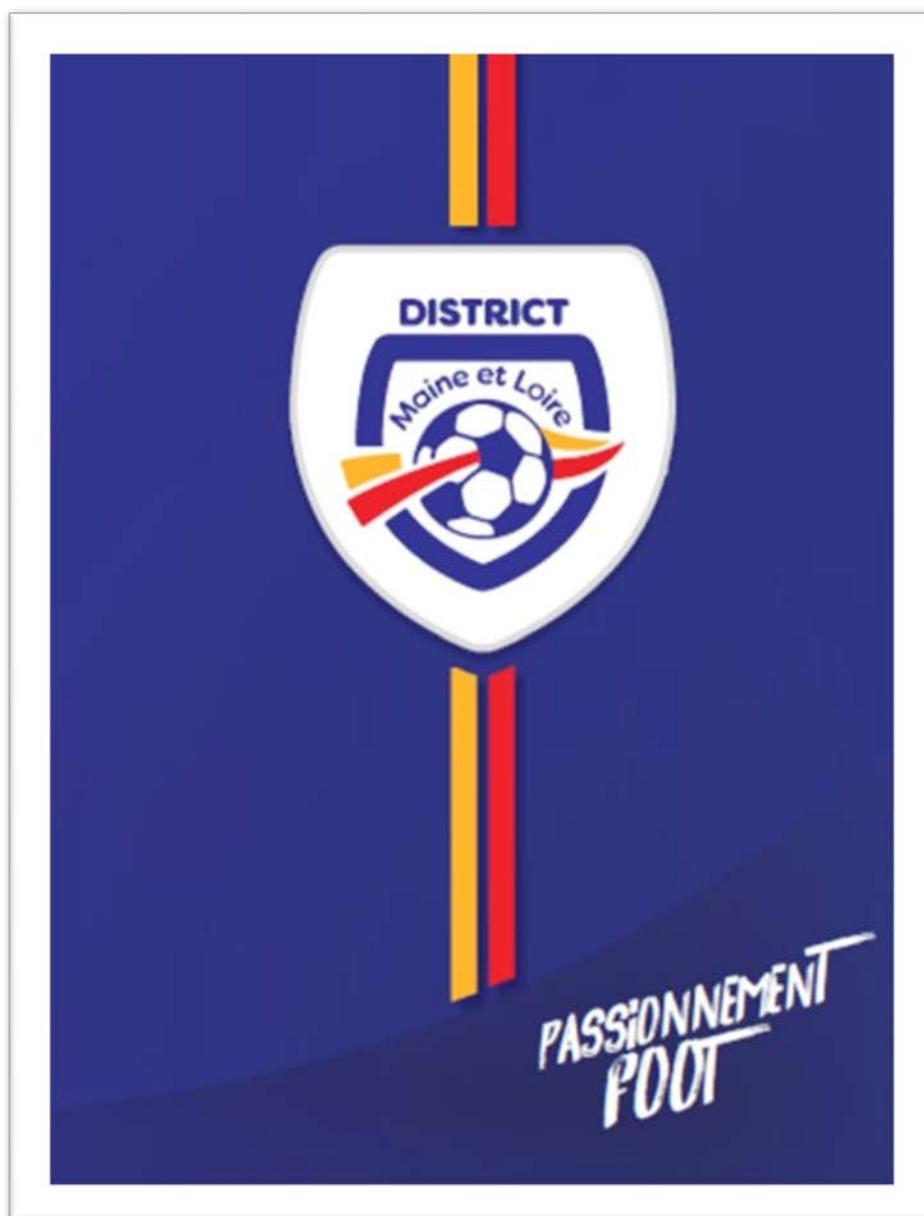




RAPPORT MORAL

SAISON 2019 / 2020



SOMMAIRE

Rapport de la secrétaire générale

Compte- rendus d'activités :

- ❖ Commission Foot Animation U7-U9
 - ❖ Commission Foot Animation U11-U13
 - ❖ Commission Féminines
 - ❖ Commission des Jeunes
 - ❖ Commission Sportive et Règlementaire
 - ❖ Commission du Football Loisir
 - ❖ Commission Futsal
 - ❖ Commission des Vétérans
 - ❖ Commission des Arbitres
 - ❖ Commission du Statut de l'Arbitrage
 - ❖ Commission de Promotion de l'Arbitrage
 - ❖ Commission de Discipline
 - ❖ Commission Technique
 - ❖ Commission des Terrains et Installations Sportives
- Annexe 1 - Evolution statistique des licenciés



Rapport de la secrétaire générale

Présenté par Geneviève LANDEAU

PERTURBÉE ET INACHEVÉE ce sont les deux mots qui me viennent en priorité pour qualifier notre saison 2019 /2020. La raison ? Nous la connaissons tous !

Ce rapport moral sera donc inhabituel et quelque peu allégé.

Nous avons enregistré un arrêt provisoire des compétitions au 13 mars, en a suivi un confinement et un arrêt définitif au 16 avril 2020. Depuis plus rien... saison terminée pour TOUTES ET TOUS.

De nombreuses questions se sont posées, mais après plusieurs semaines d'échanges et de visios, le district a dû s'en tenir aux directives fédérales et a communiqué au fur et à mesure des éléments reçus de la FFF et de la LFPL.

Cette période a été longue ...trop longue : pas de foot, pas de réunions, pas de tournois ni manifestations pour nous tous (clubs et district). Toutefois vous avez su réagir pour garder contact avec vos licenciés (e). Des défis ont été lancés via vos réseaux sociaux, sur les thèmes du PEF et d'autres pour lesquels vous avez innové. BRAVO !

BRAVO aussi car vous avez su rester prudents et responsables pour le bien et la santé de tous.

Le 6 septembre 2019, le club de ST LEGER BEGROLLES BE LEGER FC nous accueillait pour notre Assemblée Générale et nous avons enregistré un bon nombre de participants.

La saison ne pressentait, à cette date, rien d'anormal dans l'activité des instances (compétitions, gestion administrative, financière, accompagnements, formations etc...) et des différentes commissions. Les élus, les bénévoles et les salariés étaient à pied d'œuvre pour préparer et lancer cette nouvelle saison 2019/2020. Vous pourrez ainsi prendre connaissance ci-après des rapports des différentes commissions.

Durant la première partie de championnat, nous avons malheureusement enregistré plusieurs cas disciplinaires lourds. La prise de conscience et l'aide de chacun des acteurs sont capitales pour vaincre ces comportements néfastes pour notre sport. Encore une fois, le football doit rester un plaisir. Les lieux de pratique (terrain ou salle) ne doivent pas être un « défouloir » et l'agressivité envers les arbitres, les bénévoles, les adversaires etc... n'a pas lieu d'exister.

Mais la seconde partie de saison allait s'avérer plus complexe. Le district s'est efforcé d'être présent et à votre écoute pendant tout le confinement pour relayer les informations émanant de la FFF et vous soutenir au mieux. Dans cet objectif, le comité de direction a souhaité vous accompagner et vous apporter une aide supplémentaire (crédit d'1€ par licencié sur facture d'achat à Intersport Angers/Cholet) en complément de notre participation au fonds de solidarité lancé en juin et de celle de la Ligue et de la FFF.

Un mot également pour les salariés du district qui ont connu le chômage partiel et ont également télétravaillé pour assurer la continuité de l'activité administrative du district.

Enfin nos partenaires : Crédit Agricole Anjou Maine, Intersport et Intermarché nous ont de nouveau soutenus et au nom du Comité de Direction, je leurs adresse mes sincères remerciements.



BILAN SPORTIF

Bilan des licenciés 2019/ 2020

(cf. annexe 1)

Vous constaterez par vous-même en consultant les bilans des commissions qui vont suivre (sportive, jeunes, féminines) que le nombre d'équipes engagées dans nos championnats de district a légèrement diminué chez les jeunes, s'est stabilisé en seniors et reste en augmentation constante chez les féminines.

Les coupes et challenges :

Nous aurions tous préféré écouter les chants des supporters dans les tribunes et aux abords des terrains, ressentir l'ambiance autour des stands et buvettes, entendre, au coup de sifflet final, les cris de joie des vainqueurs ...mais la COVID en a décidé autrement.

Tout le monde était prêt : le district avait révisé ses cahiers des charges, commandé les dotations et les clubs d'accueil avaient anticipé sur l'organisation et la réception de ces manifestations de fin de saison.

La « Coupe de l'Anjou » (entre autres) restera sans le nom du club vainqueur gravé sur le socle de cette belle coupe.

Félicitations aux clubs qui s'étaient qualifiés sur les derniers tours.

Côté championnat :

DIFFICILE ET FRUSTRANT :

Après un démarrage tranquille en septembre, les conditions climatiques ont joué les troubles fêtes et ont amené le District à lancer à plusieurs reprises la procédure d'urgence. Les différentes commissions (sportive, jeune, féminine etc...) s'étaient organisées dans la gestion des matches reportés. Mais le vendredi 13 mars, le couperet est tombé avec l'arrêt provisoire des compétitions puis définitif le 16 avril : « clap de fin ».

Les classements ont été établis selon des règles communes (FFF/LFPL Districts). Des décisions sont tombées faisant des heureux et malheureusement des mécontents. Comme l'a écrit le Président LE GRAËT, il n'y a jamais de bonnes décisions.

Par respect pour tous, je n'évoquerai pas dans ce rapport, les accessions et rétrogradations, mais merci à toutes et tous pour votre compréhension sur le travail effectué par les instances et sur vos performances jusqu'au 13 mars dernier.

LA VIE ET LES ACTIONS DU DISTRICT

Le Challenge Esprit Clubs 49

Nous avons mis en place la saison 2018/2019 ce nouveau challenge. Rappel du principe : cette procédure permet aux clubs d'être récompensés selon certains critères que vous pouvez de nouveau consulter via le lien suivant : <https://foot49.fff.fr/wp-content/uploads/sites/36/2019/10/R%C3%A8glement-version-2019-2020.pdf>

Ce challenge n'a pas pu aboutir cette saison mais sera reconduit pour 2020/2021.



Le Foot loisir féminin

Pour sa première saison officielle, le lancement de cette opération a été une réussite. 5 rassemblements ont eu lieu et ont été agréablement appréciés par les clubs et les jeunes femmes. Cette opération sera reconduite.

La feuille de match Informatisée

Le Fustal s'est « essayé » en FMI sur quelques rencontres. Une formation leur avait été dispensée et dans l'ensemble tout s'est bien déroulé.

Le soutien aux clubs

Conformément à notre engagement, nous avons poursuivi nos actions de soutien aux clubs :

- Réunion d'échanges avec les nouveaux présidents et secrétaires de clubs
- Réunions et formations « dirigeants accompagnateurs d'équipes »
- Remise à niveau en FMI
- Réunion d'information « arbitre bénévole »
- Label Jeunes FFF et féminins : afin de ne pas pénaliser les clubs ayant déposé un dossier avant le 30 mars, un aménagement a été prévu par la CD Technique (cf. rapport d'activités de la commission)
- Soutien logistique pour les opérations « supporter c'est respecter »

Valorisation du bénévolat

Depuis cette saison, la LFA a mis en place une opération « Week-end à Clairefontaine » pour les jeunes dirigeants bénévoles (licencié depuis moins de 5 ans). Une dizaine de bénévoles du 49 (dirigeants proposés par les clubs) se sont rendus à Paris et ont participé au programme organisé sous forme d'ateliers et d'échanges. Une nouvelle édition devrait être mise en place pour 2020/2021.



Les coups d'éclat Crédit Agricole Mozaïc Foot Challenge 2019-2020 :

6 clubs ont été récompensés cette saison :



- St Germain Val de Moine FC : Exploit sportif – Parcours en Coupe de France puis en Coupe des Pays de la Loire pour cette équipe évoluant en D2.
- St Pierre Montrevault : Initiative à caractère pédagogique : Intégration d'un jeune en situation de handicap pour l'aide aux entraînements des seniors (prépa matérielle)
- Murs Erigné ASI : Exploit sportif – Parcours en Coupe de France
- Ambillou-Château : Exploit sportif – Parcours en Coupe de France pour cette équipe de D3
- Chazé Vern AS : Implication dans la formation d'arbitres sur les 3 dernières saisons (4 arbitres formés)
- Tillières ARC : Initiative à caractère éducatif - Action sur l'alcool dans les stades

Sur les pages suivantes vous pourrez lire avec attention les rapports d'activités élaborés par les présidents de commissions. Bonne lecture

Un dernier message pour vous rappeler que l'Assemblée Générale (statutaire et électorale) qui était prévue le 26 juin dernier est reportée au vendredi 6 novembre 2020 à LONGUENEE EN ANJOU.

En attendant une reprise concrète et officielle, je vous souhaite une bonne préparation et surtout prenez soin de vous, de vos licenciés (es) et de vos proches.

Sportivement vôtre,

Geneviève LANDEAU,
Secrétaire Générale





Rapport CD U7-U9

Présenté par Philippe FOUCHER, Président

« Une saison frustrante car beaucoup de travail effectué par la commission pour très peu de plateaux joués. »

La commission était composée de 14 membres dont 2 nouveaux : Nicolas POIRIER, pour le secteur 1 et Jean-Michel PAPIN, pour le secteur 6.

Composition de la commission :

Président : Philippe FOUCHER

Représentant du comité de direction du district : JM BELLARD

Secteur 1 Nicolas POIRIER Christophe HAMEL

Secteur 2 Xavier LANGLAIS Ismaël GIRARD

Secteur 3 Mickael CORNUEIL Stephane ANGEBEAULT

Secteur 4 Nadia ROBIN Thierry HUREAU

Secteur 5 Fabrice MAHOT Romuald JAUNEAU

Secteur 6 Daniel DELAUNAY Jean Michel PAPIN

Avec l'appui d'Arnaud MAINDROU pour la partie technique

La commission s'est réunie 4 fois pour organiser :

- **2 réunions avec les clubs**

- Une en début de saison, pendant laquelle on rappelle les règles du foot à 3 et du foot à 5 car il y a une forte rotation des dirigeants et donc une grande méconnaissance des particularités de ces catégories (enfants et règlement)
- Une en janvier, commune avec la commission U11/U13.

- **2 journées d'accueil,**

L'objectif de ces journées :

L'objectif de ces journées est de montrer à tous les intervenants (enfants, accompagnateurs d'équipes et parents) comment doit se dérouler un plateau « type » de U7 et U9.

Organisation

Les groupes, constitués par les membres de la commission, pour la phase ont été convoqués sur un même lieu, à des horaires différents pour cette première journée (de 9h à 17h30 selon les groupes).

Lors de cette journée, il a été distribué un livret U7 ou U9 reprenant succinctement, l'essentiel des éléments de la saison, ainsi qu'un réassort de chasubles accompagnateurs d'équipes offerts par le district.

Bilan de ces journées :

Pour la deuxième année consécutive, ces journées ont été unanimement appréciées car elles permettent de lancer la saison du foot à 5 et du foot à 3, en faisant passer des messages forts aux encadrants et parents.



LA JOURNEE U7

Samedi 28 septembre		
	Lieu rentrée U7	Nombre d'enfants inscrits
Secteur 1	St Gemmes d'Andigné	350
Secteur 2	Intrépide Angers	272
Secteur 3	Bayard Saumur	195
Secteur 4	Montilliers	315
Secteur 5	Beaupreau Chapelle	225
Secteur 6	St Georges des Gardes /Trémentines	238
	TOTAL	1 595





LA JOURNÉE U9

Samedi 21 septembre		
	Lieu Rentrée U9	Nombre d'enfants inscrits
Secteur 1	La Pouëze	530
Secteur 2	St Barthélémy d'Anjou	540
Secteur 3	Noyant	413
Secteur 4	Faye d'Anjou	550
Secteur 5	St Florent le Veil	547
Secteur 6	St Germain Val de moine	480
	Total	3060





- **Pour les plateaux U7** : il n'a pu se dérouler que les plateaux de la 1^{ère} phase (septembre à décembre) et de plus perturbés par la pluie.
- **Pour les plateaux U9** : même constat que pour les plateaux U7.
- **Pour tout ce qui était prévu et organisé** autrement n'a pas pu avoir lieu (**carnaval des U7, Coaching des mamans, levers de rideaux Angers SCO et SO Cholet, journée départementale U7**) pour les raisons que l'on connaît tous.
- **Projet JNU9** : la commission, avec l'aide d'autres membres du district, a constitué un groupe de travail avec plusieurs cellules pour élaborer et financer un projet d'ampleur. Ce projet a nécessité énormément d'implication et de travail pour beaucoup de personnes et je tiens ici à les en remercier. Je tiens aussi à remercier tous les clubs ainsi que tous les partenaires qui nous suivaient sur cette nouvelle animation.

Pour conclure, cette année, la commission a beaucoup travaillé sur des nouvelles animations qui n'ont pas pu se dérouler, souhaitons que celles-ci soient reprises pour les années futures.

Philippe FOUCHER
Président CD Foot Animation U7-U9





Rapport CD U11-U13

Présenté par Thierry TOUBLANC, Président

LA COMMISSION

Cette saison, la Commission se composait de 10 membres. 2 nouveaux bénévoles ont intégré la commission en début de saison. 2 représentants du CODIR (Comité de Direction) participent au déroulement de nos réunions. Les bénévoles qui représentent les 6 secteurs sont :

Secteur 1 : **Anthony BERTHAUD** - **Jean-Jacques CHOUTEAU** (secrétaire)
Secteur 2 : **Clément COURAUD** - **Jacques PRAIZELIN – Benoît VIAU** (Vice-Président)
Secteur 4 : **Dominique CHAIN** - **François CHENE**
Julien LETHEUIL - **Thierry TOUBLANC** (Président)
Secteur 6 : **Gaël HERAULT**

2 membres du Comité de Direction : **Jean-Michel BELLARD – Philippe FOUCHER**

Les membres de l'équipe technique qui accompagnent la Commission, sont :

- **Yohann LHOMMEDE** : Conseiller Technique Départemental en charge du Projet de Performance Fédéral (C.T.D. - P.P.F.)
- **Arnaud MAINDROU** : Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (C.T.D. - D.A.P.)
- **François LECOQ** : Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (C.T.D. - D.A.P.)

Pour assurer le suivi administratif du secrétariat de la commission, **Alexandra Chiron** est en charge des missions que nous lui transmettons.

La commission a proposé 2 animations cette saison (le Challenge et les rassemblements de fin de saison n'ont pas pu se dérouler) :

U 11 :

1. **CRITERIUM U11** : NIVEAU 1 – NIVEAU 2 – NIVEAU 3
NIVEAU 4 (à partir de la 2ème phase)

U 13 :

2. **CRITERIUM U13** : ELITE – DIVISION SUPERIEURE – 1ERE DIVISION – 2EME DIVISION - 3EME DIVISION

La commission a effectué 10 réunions plénières. Des réunions de sous-commissions ont également été organisées. Les sous-commissions, U11 et U13, préparent les calendriers et les groupes pour les différentes animations. Elle est en charge d'intégrer les occupations de terrain.



Nous avons également animé 2 réunions de secteurs (septembre et janvier). La réunion de début d'année 2020 a été organisée conjointement avec les commissions foot à 3 - 5 et féminines. C'est la 3ème saison que nous réalisons ces réunions communes. Celles-ci sont appréciées des dirigeants de clubs. Elles permettent d'aborder la 2ème partie de saison et de préciser les points importants des commissions.

LES ANIMATIONS DE LA SAISON

CATEGORIE U11 :

- ✗ 4 niveaux de pratique (Niveau 1 – Niveau 2 – Niveau 3 – Niveau 4 : à partir de la Phase 2).
- ✗ Un critérium obligatoire lors de 3 phases (4 en Phase 1 – 5 en Phase 2 – 5 en Phase 3, puis arrêtée ensuite, lors du confinement)
- ✗ 1 journée de Challenge, effectuée le 7 mars (puis arrêtée ensuite, lors du confinement)
- ✗ 4 journées Futsal

1) Les effectifs licenciés U11 et U13 :

Catégorie	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2018/2019	2019/2020	2019/2020
					FEMININES	GARCONS	FEMININES
U11	3465	3557	3378	3347	276	3366	372
U13	3134	3143	3447	3087	298	2900	410
TOTAL	6599	6700	6825	6434	574	TOTAL	TOTAL
				22/12/18	6434	6266	782

Sur le tableau ci-dessus et sur les deux dernières saisons, on constate une diminution de 168 joueurs (catégories U11 et U13). Chez les féminines, l'effectif a augmenté de 208 joueuses.

ANALYSE DE LA CATEGORIE U11

Nombre d'équipes engagées lors des 3 phases :

U11 – PHASE A : 285 équipes
 U11 – PHASE B : 295 équipes
 U11 – PHASE C : 308 équipes
 U11 Féminines - Phases B et C : 21 équipes

Nombre d'équipes pour la phase 3, par niveau

Niveau 1 : 72
 Niveau 2 : 89
 Niveau 3 : 98
 Niveau 4 : 48
 Féminines : 20



Le Critérium se déroule en 3 phases, comme les saisons précédentes, avec engagements au niveau souhaité par l'encadrement des équipes. Les clubs apprécient cette organisation et les enfants évoluent à leur niveau. A leur âge, il est primordial que les enfants s'y retrouvent lors des activités proposées, tout au long de la saison.

Les plateaux à 4 équipes :

Tout le monde y trouve son compte et c'est bien là l'essentiel avec une organisation qui convient très bien aux clubs. Cela permet aux dirigeants d'avoir un déroulement de plateaux simple à gérer. Le déroulement de l'animation est ainsi allégé.

La Jonglerie :

C'est une activité essentielle au bon déroulement d'un plateau. Les dirigeants ont bien pris en compte qu'il est important et nécessaire d'effectuer cette animation lors des plateaux. Les footballeurs et footballeuses ont bien intégré ce fonctionnement. Pour en faire une pratique simple, les membres de la commission en rappellent les règles lors des réunions de secteurs. Au cours de la saison, la commission est vigilante aux résultats et effectue un contrôle.

Conclusion :

- Avec un niveau supplémentaire proposé à partir de la 2ème phase, cela permet à une quarantaine d'équipes de jouer des rencontres en évitant trop de déséquilibres et d'écarts de niveau.
- Les responsables d'équipes sont vigilants lors des engagements à chaque phase.

ANALYSE DE LA CATEGORIE U13

Tableau du nombre d'équipes U13 2019-2020

U13 – PHASE A : 247 équipes

U13 – PHASE B : 252 équipes

U13 – PHASE C : 256 équipes

Nombre d'équipes pour la phase 3, par niveau

Elite : 23

Div Sup : 52

D1 : 51

D2 : 54

D3 : 76

Les forfaits U13

NOMBRE DE FORFAITS GENERAUX AVANT LE DEBUT DE LA PHASE A SAISON 2019 - 2020					
DIVISION	ELITE	Div Sup	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	0	0	0	0	1



NOMBRE DE FORFAITS GENERAUX PAR DIVISION APRES LE DEBUT DE LA PHASE A SAISON 2019 - 2020					
DIVISION	ELITE	Div Sup	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	0	0	0	1	2

Catégorie U13 :

- ✗ 5 niveaux de pratique (Elite – Division Supérieure – 1ère Division – 2ème Division – 3ème Division).
- ✗ Un critérium obligatoire en 3 phases (4 en Phase 1 – 5 en Phase 2 – 9 journées en Phase 3). La Phase 3 s'est arrêtée le 7 mars.
- ✗ 4 journées Futsal

Organisation de la Catégorie :

1ère phase de Brassage (4 journées du 14 septembre au 5 octobre) :

Les dirigeants et les éducateurs engagent leurs équipes dans la division souhaitée. Cette période courte permet à l'encadrement d'évaluer le niveau des joueurs. Les membres de la commission vérifient les résultats pour éviter trop d'incohérences.

2ème phase (5 journées du 9 novembre au 7 décembre + 2 animations de « Futsal »)

Cette seconde phase s'étale sur 5 samedis à suivre. En période hivernale, nous avons proposé le Futsal. L'engagement des équipes dans la division la plus appropriée aux enfants est globalement respectée.

Aspect technique / organisation:

Arbitrage à la touche par les joueurs U13 sans assistance : Les enfants ont eu la possibilité d'arbitrer sans soutien à la touche. Il faut un certain temps d'adaptation pour que les joueurs arrivent à exercer cette mission sans difficultés. Les encouragements des acteurs présents sur le terrain et en dehors du terrain doivent les aider.

Il est recommandé de bien leur expliquer le fonctionnement de l'arbitrage à la touche, notamment lors des séances d'entraînement.

La Jonglerie :

La commission analyse les scores de cette animation proposée avant le début des rencontres. La pratique est bien assimilée par les enfants, les dirigeants et les éducateurs. La jonglerie est bénéfique pour les enfants. Cette activité doit être poursuivie dans les écoles de foot.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Organisation interne :

Les membres de la commission se sont retrouvés lors de 10 réunions plénières. Nous abordons les points essentiels sur l'organisation de la saison liée au calendrier. Nous échangeons pendant 2 H 30 environ. Le débat



est très ouvert et nous voulons être au plus près des clubs. Les animations proposées tout au long de la saison donnent satisfaction aux acteurs du football d'animation.

La mise en place des calendriers que nous proposons nous demande aussi de la réactivité. Cela fait partie de nos impératifs afin que les clubs puissent s'organiser en amont.

Les sous-commissions traitent principalement la composition des groupes et les occupations des terrains par phases et par animations. Elles fonctionnent en autonomie complète.

Bilan sur la constitution des groupes :

Les clubs s'engagent directement sur FOOTCLUBS, avec 1 date butoir identique pour les 2 catégories. Malgré des améliorations que nous apportons régulièrement, quelques clubs oublient de respecter scrupuleusement le processus d'engagement.

Le secrétariat doit relancer les responsables pour leur indiquer les impératifs. Cela engendre de la charge de travail supplémentaire, à la fois pour le secrétariat et pour les membres de la commission, lors de l'établissement des calendriers.

Nous ne voulons pas décevoir les enfants qui prennent une licence pour pratiquer leur sport favori. Charge aux clubs de bien respecter le planning d'engagement d'équipes ; ils doivent rester les premiers acteurs de la fiabilité des engagements.

L'outil de constitution des groupes (cartographie), nous permet d'être plus réactifs et plus efficaces pour constituer les groupes.

De notre côté, notre volonté est d'apporter de la rigueur et une organisation efficace pour limiter les erreurs.

Gestion des résultats :

La disponibilité de certains membres de la commission dans la vérification des résultats est primordiale pour éviter des dysfonctionnements. Les résultats et le contrôle des feuilles de match font partie des missions des membres de la commission. Jean-Jacques CHOUTEAU, aidé d'Alexandra CHIRON, assurent ces tâches. Les dirigeants et les responsables d'équipes doivent en amont bien compléter et vérifier les feuilles de match pour en faciliter le contrôle.

Les challenges pour la prochaine saison :

Le début de saison sera marqué par la rentrée du Foot pour la catégorie U11. En effet, la commission a la volonté de rassembler sur 1 site par secteur. Ce sera l'occasion de réunir toutes les équipes d'un même secteur. Cette animation proposée dès le début de saison marquera donc la reprise et ce lors d'un moment convivial. Les membres de la commission auront l'occasion de rappeler les consignes aux dirigeants et aux accompagnateurs de cette catégorie.

CONCLUSION

C'est une saison particulière à laquelle nous avons été tous acteurs. Nous aurions souhaité faire jouer les nombreux enfants tout au long de la saison, et ce jusqu'à son terme. Nous espérons tous que le prochain exercice se déroulera sans encombre. En effet, notre volonté est de se retrouver nombreux aux abords des stades, et que nos jeunes footballeurs puissent retrouver autant de plaisir qui les animent le samedi lors des plateaux, et la semaine au cours des séances d'entraînements.

Thierry Toublanc
Président





Rapport CD Féminines

Présenté par Ghislaine LORANT, Présidente

SENIORS FEMININES

Championnat :

- 8 équipes en niveau Régional (2 en R1 et 7 en R2)
- 20 équipes en niveau Départemental (7 en D1 et 12 en D2)

Suite à la crise sanitaire, toutes les compétitions ont été arrêtées le vendredi 13 Mars 2020, l'équipe de Montreuil Juigné 1 accèdera au championnat R2

- 1^{ère} phase avec 7 journées (match aller)
- 2^{ème} phase initialement prévue avec 14 journées (match aller-retour). 6 journées en moins suite au COVID

Coupe et Challenge de l'Anjou :

Pas d'équipes lauréates, ces compétitions n'ayant pas été à leur terme en raison de l'arrêt des compétitions lié à la crise sanitaire (COVID 19).

LOISIR FEMININ

Lancement de la première saison du Foot Loisir Féminin avec beaucoup de succès.

5 journées effectuées sur 8 initialement programmées :

- 4/10 → 65 participantes (1 terrain en herbe)
- 8/11 → 83 participantes (1 terrain synthétique)
- 6/12 → 74 participantes (1 salle et 1 synthétique)
- 7/02 → 87 participantes (1 salle et 1 synthétique)
- 06/03 → 63 participantes (2 synthétiques)
- 03/04 : Sur le terrain des clubs d'Ecouflant et Thouarcé FC Layon
- 15/05 : Sur le terrain du club de la Pouèze St Clement Brain (2 terrains en herbe)
- 05/06 : Sur le terrain du club du Saumur Bayard

U18F

Championnat :

- Un championnat Régional avec 4 équipes du Maine et Loire
- Un championnat Départemental sur la saison avec 29 équipes + 1 équipe U16F en championnat U15G = Foot à 11 obligatoire
- 1^{ère} phase avec 7 journées (match aller)
2 niveaux → Niveau 1 : 7 équipes / Niveau 2 : 21 équipes
- 2^{ème} phase initialement prévue avec 14 journées (matches aller-retour). 6 journées en moins suite au COVID
2 niveaux → Niveau 1 : 14 équipes / Niveau 2 : 15 équipes



Coupe et Challenge de l'Anjou :

Pas d'équipes lauréates, ces compétitions n'ayant pas été à leur terme en raison de l'arrêt des compétitions lié à la crise sanitaire (COVID 19).

U14F

Criterium

- 44 équipes (phase 3) + 1 équipe en U13
- Match sec le samedi matin à 10h45, 2 équipes sur le terrain ; soit une équipe U13G soit une autre équipe U14F sur l'autre demi terrain (foot à 8)
- 3 phases : Phases 1 et 2 avec 5 journées et phase 3 avec 7 journées → 3 niveaux

Coupe de l'Anjou et Challenge Festival U13 :

Pas d'équipes lauréates, ces compétitions n'ayant pas été à leur terme en raison de l'arrêt des compétitions lié à la crise sanitaire (COVID 19).

U11F

Criterium

20 équipes (phase 3)

3 phases : Phases 1 et 2 avec 5 journées et phase 3 avec 9 journées → 3 niveaux

FOOT D'ANIMATION

RASSEMBLEMENTS DEPARTEMENTAUX U6F A U12F

L'idée principale est de rassembler les jeunes filles qui jouent principalement en mixité (avec ou contre les garçons) pour les familiariser avec la pratique féminine. Lors de ces temps forts, les licenciées et des participantes non licenciées prennent part à des ateliers et matchs encadrés par des éducateurs diplômés.

2019-2020 : 4 dates de rassemblements sur 5 prévus cette saison.

[👉 19 octobre 2019 : Plateau Lever de rideau U9F \(U7F à U10F\) – Angers Stade de Frémur \(Angers Intrepide\) - 126 filles présentes sur 136 préinscrites.](#)

Nombre de joueuses préinscrites	136
Nombre de joueuses présentes	126
Nombre de joueuses venues sans être inscrites	3
Nombre de non-licenciées	4
Joueuses U7F	18
Joueuses U8F	22
Joueuses U9F	42
Joueuses U10F	47



2 novembre 2019 : Foot Indoor – 174 filles présentes sur 199 préinscrites

	L'autre Usine (Matin)	L'Urban Soccer (Après-midi)
Nombre de joueuses préinscrites	53	146
Nombre de joueuses présentes	47	127
Nombre de joueuses absentes	15	18
Nombre de joueuses venues sans être inscrites	3	8
Nombre de non-licenciées	2	9
Nombre de clubs représentés	6	18

4 janvier 2020 : Rassemblement Futsal – 133 filles présentes sur 148 préinscrites

	U14F 10h00-12h00		U6F à U9F 13h00-14h30		U10F à U12F 15h00-17h00	
	Longuenée	Tillières	Longuenée	Tillières	Longuenée	Tillières
Nombre de joueuses	16	31	15	7	47	32
Nombre de joueuses présentes	20	28	17	9	37	32
Nombre de joueuses absentes	-	4	5	0	14	2
Nombre de joueuses venues sans être	-	3	7	2	4	2
Nombre de non-licenciées	-	-	2	0	4	1
Nombre de clubs représentés	2	4	7	2	9	5

9 février 2020 : Foot Indoor – 183 filles présentes sur 211 préinscrites

	L'autre Usine (Matin)	L'Urban Soccer (AP)
Nombre de joueuses préinscrites	71	140
Nombre de joueuses présentes	57	126
Nombre de joueuses absentes	14	14
Nombre de joueuses venues sans être inscrites	0	1
Nombre de non-licenciées	3	6
Nombre de clubs représentés	7	20



 **25 avril 2020 : Le « Foot Féminin en Fête » initialement prévu à St Pierre Montrevault :**

Rassemblement annulé en raison de l'arrêt des compétitions lié à la crise sanitaire (COVID 19).

AUTRES MANIFESTATIONS/ RASSEMBLEMENTS

DETECTIONS DEPARTEMENTALES

- U14F/U15F : 24 octobre – 31 Octobre – 13 novembre
- U12F/U13F : 19 février – 26 février

STAGES REGIONAUX

- Stage U16F : 29 février et 1 mars 2020
- Stage U15F : 24 et 25 octobre 2019 – 15 et 16 février 2020
- Stage U14F : 30 et 31 octobre 2019

REUNIONS DES CLUBS

- Une réunion des clubs féminins a eu lieu le 9 Mars sur la nouvelle architecture des catégories d'âge féminine. 80 personnes étaient présentes représentant 46 clubs.
- Une réunion pourra être mise en place la saison prochaine suivant la demande et les besoins.

L'ATOLL BEAUCOUZE CUP

- Une sélection départementale composée de 12 joueuses U14F/U15F/U16F a participé à la 6^{ème} édition du tournoi national U13 du club de Beaucouzé le samedi 31 août et dimanche 1 septembre 2019. Ce rassemblement a réuni 24 équipes : 23 équipes U13 garçons et notre sélection féminine 49 qui sera à nouveau présente pour la 6^{ème} édition.
- Une sélection féminine sera également présente le 29 et 30 août 2020 à Beaucouzé

MANIFESTATIONS ANNULEES en raison de l'arrêt des compétitions lié à la crise sanitaire (COVID 19).

- « Toutes au Foot, à vous de jouer les filles »
- Portes ouvertes des clubs aux féminins
- Fémiplage

Ghislaine LORANT
Présidente





Rapport CD Jeunes

Présenté par Xavier MERLET, Président

La saison 2019-2020 restera dans les annales comme étant celle qui s'est arrêtée prématurément et laissant un goût d'inachevé. Il est donc difficile d'en dresser un bilan puisque les compétitions n'ont pas pu aller à leur terme pour les raisons sanitaires que tout le monde connaît.

Les 11 membres de la Commission des Jeunes se sont retrouvés à 11 reprises au cours de la saison dans le cadre de réunions plénières ou restreintes pour gérer les compétitions départementales en U14, U15, U17 et U19 : les championnats, les coupes et challenges.

1- Les effectifs

Les équipes engagées en seconde phase

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
U19	45	37	35	35	30
U17	97	103	107	102	101
U15	141	142	142	143	135
U14	-	-	-	-	7
Total	283	282	284	280	273

2- Les compétitions départementales



La crise sanitaire a entraîné l'arrêt des compétitions début mars : après la 8^{ème} journée de la seconde phase en U14, U15, U17 et après la 1^{ère} journée de la troisième phase en U19 pour les championnats.

Les Coupes et les Challenges se sont arrêtés avant les 1/8^{èmes} de finale.

Comme la saison passée les équipes se sont engagées librement dans le niveau souhaité en première phase U15 et U17. Cette formule semble donner satisfaction car les clubs, à quelques exceptions près, ont su trouver le niveau d'engagement correspondant à leurs équipes en première phase.

En U19, toutes les équipes ont commencé au même niveau et la saison a été découpée en 3 phases. Ce nouveau dispositif permet un brassage plus important des équipes. De plus, le fait de pouvoir ne pas s'engager en



troisième phase a sans doute évité des forfaits généraux et a donné aux clubs une plus grande latitude dans la gestion de leurs effectifs seniors/U19. Trois clubs ont d'ailleurs décidé de ne pas réengager d'équipe en troisième phase dans cette catégorie.

La nouveauté de la saison était la création d'un championnat U14 avec 7 équipes qui devait se dérouler en 2 phases : une première en aller simple et une seconde avec des rencontres aller-retour. Il est clair qu'entre la première phase et la seconde phase, au regard des résultats, des clubs ont modifié la composition de leur équipe U14. C'est l'un des objectifs de cette catégorie : la première phase permet aux jeunes joueurs de découvrir dans leur année d'âge le football à 11 avant de poursuivre pour certains d'entre eux la saison avec les U15.

Le contexte de cette saison ne permet pas de donner des chiffres pouvant être comparés avec les années précédentes au sujet des forfaits et des problèmes disciplinaires. Mais tout le monde est conscient que des efforts s'imposent toujours pour réduire le nombre des dossiers traités par la Commission de Discipline.

Les clubs de D1 et D2 seniors en position d'accession sont en règle avec l'article 9 qui oblige les clubs à engager des équipes de jeunes. En plus d'un effectif suffisant pour le foot des jeunes et le foot d'animation, les clubs connaissent désormais l'importance d'encadrer tous ces joueurs par des éducateurs certifiés.

3- La formation des équipes

a- Les Groupements de Jeunes

Les équipes de groupements de jeunes (compétitions départementales - 2^{ème} phase)

	18 ans puis U19		15 ans puis U17		13 ans puis U15		Total		Nombre de GJ	Moyenne Equipe/GJ
2003/2004	11	10,1%	16	11,4%	20	11,8%	47	11,2%	9	5,22
2004/2005	24	21,2%	30	21,4%	37	22,5%	91	21,8%	18	5,06
2005/2006	30	28,8%	38	29,0%	41	26,4%	109	27,9%	22	4,95
2006/2007	27	25,4%	34	27,6%	37	23,2%	98	25,2%	21	4,66
2007/2008	27	25,7%	29	24,7%	43	27,3%	99	26,0%	21	4,71
2008/2009	29	30,2%	33	27,5%	44	26,6%	106	27,7%	22	4,82
2009/2010	16	34,0%	30	29,4%	40	26,8%	86	28,7%	22	3,91
2010/2011	13	29,5%	28	28,5%	40	28,3%	81	28,6%	23	3,52
2011/2012	16	34,7%	35	33,3%	44	32,5%	95	33,3%	23	4,13
2012/2013	19	42,2%	32	33,3%	45	33,5%	96	34,9%	23	4,17
2013/2014	19	40,4%	38	38,4%	43	34,4%	100	36,9%	25	4,00
2014-2015	19	47,5%	36	37,9%	52	38,2%	107	39,4%	25	4,28
2015-2016	22	48,8%	37	38,1%	50	35,4%	109	38,5%	24	4,54



2016-2017	18	48,6%	45	43,6%	60	42,2%	123	43,6%	28	4,39
2017-2018	11	31,4%	36	33,6%	49	34,5%	96	33,8%	24	4,00
2018-2019	08	22,8%	35	34,3%	49	34,2%	92	32,8%	24	3,83
2019-2020	02	06,7%	35	34,6%	46*	32,4%	83	30,4%	23	3,60

* dont une équipe U14

Un constat s'impose à la lecture de ce tableau : la baisse significative du nombre d'équipes U19 pour les groupements (2 équipes en GJ sur 30) : de plus en plus de clubs préfèrent constituer une équipe U19 sous leur identité propre.

L'ensemble des clubs concernés par un renouvellement ou par une création de groupement n'a pas pu être réuni au District au début du mois d'avril 2020 contrairement aux saisons précédentes.

Neuf groupements sont en situation de renouveler leur convention pour les 4 prochaines saisons : GJ DU VIHIERSOIS – GJ ETRICHE 2DH – GJ LION ST MARTIN – GJ MARTIGNE THOUARCE – GJ MAULEZIERES – GJ MAY BE LEGER – GJ POUANCE COMBREE – GJ TESSOUALLE PUY – GJ TORFOU SEV MOINE.

Un groupement est créé : GJ DENEÉ JS LAYON (DENEÉ LOIRE LOUET ES et ST AUBIN JS LAYON).

Un groupement n'est pas renouvelé à la fin de sa convention : GJ DOUE PUYVAUDELNAY.

b- Les équipes en entente

Historique des équipes en entente (2^{ème} phase)

	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
U19	02	04,4%	02	05,4%	00	00,0%	02	05,7%	02	06,6%
U17	13	13,4%	09	08,7%	12	11,2%	12	11,7%	11	10,9%
U15*	14	09,9%	09	06,3%	11	07,7%	09	06,3%	11	07,7%
Total	29	10,2%	20	07,1%	23	08,1%	23	08,2%	24	08,8%

* et U14 en 2019-2020



c- Les équipes réserves (équipes 2 et 3, Groupements compris)

Equipes	2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019			2019-2020		
	2	3*	Total	2	3*	Total	2	3	Total	2	3	Total	2	3	Total
U19	04	00	08,8%	01	00	02,7%	03	00	08,5%	02	00	05,7%	05	00	16,6%
U17	27	04	31,9%	29	05	33,0%	32	02	31,7%	30	02	31,3%	31	01	31,7%
U15*	39	12	36,1%	49	09	40,8%	50	10	42,2%	52	12	44,7%	49	17	46,4%
Total	70	16	30,3%	79	14	32,9%	85	12	34,1%	84	14	35,0%	85	18	37,7%

* et U14 en 2019-2020 (dont 1 équipe 4)

4- Les perspectives pour 2020-2021

Pérenniser la catégorie U14 et poursuivre les compétitions U19 :

La Commission des Jeunes encourage la formation d'équipes U14 pour développer cette catégorie. L'analyse des effectifs U13 de cette saison permet de constater qu'il existe un potentiel pour accroître de manière significative le nombre d'équipes. En fonction des engagements et en réponse à la demande de certains clubs ayant une équipe U14, la Commission envisage de proposer une coupe spécifique réservée aux équipes engagées dans cette catégorie en Championnat District.



Le maintien de compétitions en U19 (championnats et coupes) reste une caractéristique du District 49 enviée par nos voisins. Si le nombre d'équipes diminue, des clubs restent toutefois très attachés à cette catégorie et ont bien compris son intérêt, d'une part pour conserver leurs jeunes, et d'autre part pour permettre une transition plus aisée vers les seniors.

Promouvoir les vertus éducatives du football :

Les valeurs associées à la pratique de notre sport (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité) doivent être mises en pratique par l'ensemble des clubs pour permettre à chacun de s'épanouir et de vivre des moments forts autour du football. Le Programme Educatif Fédéral est un outil conçu dans cette optique.

Le Programme Éducatif Fédéral vise à inculquer aux jeunes licenciés âgés de 5 à 18 ans, les valeurs du football



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ

par l'apprentissage de règles (de vie et de jeu) déclinées autour de 6 thèmes :



Rappel des grands principes des compétitions départementales en 2020-2021 :

- Engagement libre en première phase en U15 et U17
- Un championnat en 2 phases en U15 et U17
- Un championnat U19 en 3 phases (un seul niveau en première phase)
- Un championnat U14 (organisation en fonction du nombre définitif d'équipes engagées)
- Des coupes et challenges à élimination directe
- Un arbitrage des joueurs U15 à la touche
- Une coupe Futsal départementale pour les catégories de jeunes (U15 et U17).

Une reprise dont les modalités restent à définir :

En fonction de la date de redémarrage des compétitions, la Commission envisage plusieurs possibilités, notamment des groupes de 6 équipes ou de 8 équipes selon les phases (...). La formule choisie sera décidée quand tous les paramètres seront définis (date de reprise, calendrier de la saison, nombre d'équipes engagées...).

Xavier MERLET
Président





Rapport CD Sportive et Règlementaire

Présenté par Yannick TESSIER, Président

La saison 2019/2020 restera pour les membres de la commission sportive une saison mémorable avec en début de saison l'arrivée des premiers arrêtés municipaux pour impraticabilité des terrains pour cause de sécheresse dès la fin août. Puis ce fut la période pluvieuse de fin septembre à fin février avec le déclenchement de la procédure d'urgence de la fin novembre au début mars. Enfin ce fut l'arrêt total, l'arrêt brutal de toutes nos compétitions au 15 mars. Du jamais vu !

Les effectifs en championnat en 2019/2020

Le tableau ci-dessous fait le recensement des équipes ayant terminé le championnat de la saison.

Division	Equipes 1	Equipes 2	Equipes 3	Equipes 4	Equipes 5	Ententes Seniors	Saison 2019_2020	Saison 2018 2019	Division	2017 2018	2016 2017	2015 2016	2014 2015
Ligue 1	1						1	1	Ligue 1	1	1	1	1
N1	1						1	1	N1	1			
N2		1					1		CFA / N2		1	1	0
N3	1						1	2	CFA 2/N3	1	1	1	2
Total Nat.	3	1					4	4	Total Nat.	3	3	3	3
R1	3	1					4	3	DH	4	4	4	3
R2	6	1					7	5	DRS	4	3	3	5
R3	23	1	1				25	26	DRH	11	11	12	10
							0		PH	23	22	21	25
Total LFPL	32	3	1	0	0	0	36	34	Total LAF	42	40	40	43
D1	18	5	1				24	24	D1	24	24	24	24
D2	29	18	1				48	48	D2	48	48	48	48
D3	35	29	8				72	72	D3	84	84	82	83
D4	27	43	22	4			96	96	D4	108	104	118	118
D5	8	30	45	20	3	3	109	117	D5	112	111	114	135
Total Dist.	117	125	77	24	3	3	349	357	Total Dist.	376	371	386	408
FG			-2		-1		-3	-7					
TOTAL	152	129	76	24	2	3	386	388	Total	421	414	429	454

151 clubs représentés par 386 équipes :

- 4 en championnat National,
- 36 en Ligue
- 349 en district

Des constats :

- L'érosion des effectifs s'est arrêtée : 2 équipes de moins que l'an passé en fin de saison.

Le District 49 et la Ligue des Pays de Loire

2019/2020	District 44	District 49	District 53	District 72	District 85	LFPL
R1	6	4	5	5	4	24
R2	15	7	6	9	11	48
R3	31	25	18	23	23	120
Total	52	36	29	37	38	192
%	27.1	18.8	15.1	19.3	19,7	100



L'arrêt des compétitions a figé les classements au 15 mars dans tous les centres de gestion.
Tous les classements sont établis au quotient du total des points par matchs joués à la date du 15 mars.
Tous les derniers des groupes sont relégués et les accessions prévues au tableau de début de saison sont validées.

Les performances des clubs du district au niveau de la Ligue :

- 1) Les accessions :
 - Murs Erigné ASI de R2 en R1
 - Trélazé Foyer de R2 en R1
 - Chemillé Melay O de R3 en R2
 - Seiches Marcé AS de R3 en R2
 - Tiercé Cheffes AS de R3 en R2

- 2) Les relégations :
 - Segré ES de R1 en R2
 - Cholet SO 2 de R1 en R2

- 3 équipes reviennent en district :
 - Somloiryzernay
 - Cholet ASPTT CAEB
 - Pellouailles Corzé FC

- 3) Les performances en coupe :
 - Très bon comportement de l'équipe de St Germain Val de Moine.
 - Bonne tenue des 8 équipes jouant en Ligue et qualifiées en ¼ de finale en Coupe de l'Anjou (Pas d'équipe évoluant en district de qualifiée !)
 - Et surtout le remarquable parcours en Coupe de France de l'ASI Murs Erigné avec un dernier match au Stade Jean Bouin contre le Stade Malherbe de Caen

Le bilan sportif

A l'issue de la saison, 4 clubs accèdent au Régional 3 :

- En D1 A : Beaucozé SC 2 et St Pierre Montrevault AS 2
- En D1 B : Montilliers ES et Liré Drain O

En application du tableau d'accessions et rétrogradations publié en début de saison et des décisions prises par la FFF et la LFPL :

- D1 : 2 descentes en D2 et donc 4 accessions en R3
- D2 : 4 descentes en D3 et 6 accessions en D1
- D3 : 6 descentes en D4 et 10 accessions en D2
- D4 : 8 descentes en D5 et 14 accessions en D3
- D5 : 17 accessions en D4

Quelques chiffres sur les championnats de la saison

Les forfaits

	D1	D2	D3	D4	D5
Matchs perdus par forfait	0	0	0	7	32
Matchs perdus par pénalité	0	0	2	1	1
Forfaits généraux				1	2



Les matchs perdus par pénalité regroupent principalement les matchs perdus par suite du non-respect des délais de qualification de joueurs, d'équipe incomplète sur le terrain ou de perte de match suite à l'absence d'envoi de feuille de match dans les délais en application de l'article 102 et surtout de la participation de joueurs en état de suspension pendant les rencontres.

Bilan D1 : 24 équipes

2 groupes de 12

0 forfait partiel, 0 forfait général, 0 match perdu par pénalité.

Bilan D2 : 48 équipes

4 groupes de 12,

0 forfait partiel, 0 forfait général, 0 match perdu par pénalité.

Bilan D3 : 72 équipes

6 groupes de 12,

0 forfait partiel, 0 forfait général, 2 matchs perdus par pénalité.

Bilan D4 : 96 équipes

8 groupes de 12

7 forfaits partiels, 1 forfait général avant le début des compétitions, 1 match perdu par pénalité.

Bilan D5 : 109 équipes

9 groupes de 11 et 1 groupe de 10,

32 forfaits partiels, 3 forfaits généraux, 1 match perdu par pénalité.

NB. Parmi les 3 forfaits généraux de D5, 1 équipe a été déclarée forfait général par la commission pour avoir fait forfait partiel au match aller et au match retour contre la même équipe.

Le statut de l'arbitrage

Outre les sanctions financières et la diminution du nombre de mutés pouvant jouer en équipe supérieure, le manque d'arbitres peut aussi empêcher les accessions des équipes.

Cette saison une équipe ne peut accéder à l'étage supérieur pour ne pas être en règle avec le statut de l'arbitrage.

L'article 37 et les pénalités

	Nombre d'équipes	Equipes pénalisées en points (11 pénalités et +)	Application en cas d'égalité	Nombre d'équipes à 0 pénalité	Nombre d'équipes entre 4 et 14 pénalités
D1	24	Néant	Néant	11/ 24 (45.8 %)	8/ 24 (33.3 %)
D2	48	Néant	Néant	22 / 48 (45.8 %)	11 / 48 (22.9%)
D3	72	1 équipe à -3pts 1 équipe à -2 pts	Sans conséquence Relégation	30 / 72 (41.7 %)	17 / 72 (23.6 %)
Total D1 D2 D3	144	2 équipes		63/ 156 (40.4 %)	36 / 156 (23 %)
D4	96	1 équipe à -2 pts	sans incidence sur accessions - rétrogradations		
D5	109	néant			



La dernière colonne indique les équipes susceptibles de subir l'application de l'article en cas d'égalité.

- Les relevés de D4 et D5 se passent de commentaires pour des rencontres généralement arbitrées par des arbitres bénévoles.

Les coupes

Les engagements :

Coupe de l'Anjou : 124 équipes

Challenge de l'Anjou : 125 équipes

Coupe des Réserves : 72 équipes

Challenge de District Hubert Sourice : 124 équipes

Le déroulement de la saison :

Après un tirage en public, le 5 mars en présence de 37 clubs qualifiés pour le tableau final de chaque compétition, toutes les coupes se sont achevées le 15 mars.

On remarquera que les équipes de championnat ligue ont fait main basse sur la Coupe de l'Anjou avec les 8 qualifiés, 1 R1, 2 R2 et 5 R3. Très rare depuis de nombreuses années.

Cette fin de saison laissera un goût amer à tous les qualifiés.

Le déroulement de la saison

Une saison assez compliquée en raison de conditions météorologiques plutôt difficiles.

Les premiers arrêtés municipaux sont arrivés dès le mois d'août avec la sécheresse. Du rarement vu au niveau de notre district.

Grâce à la procédure d'urgence mise en place dès la fin du mois de novembre, aucune journée complète a été remise. Cette procédure d'urgence a été réactivée presque tous les week-ends de janvier, février et du début mars et a permis le déroulement de nombreuses rencontres.

Au total 361 rencontres de championnat et 23 rencontres de coupes seniors ont au moins été remises une fois.

300 reports à l'avance et 84 reports sur place

En coupe le calendrier a également pu être tenu et il était à jour lors du tirage en public le 5 mars.

Les activités de la commission

La commission composée de 8 membres tous anciens ou toujours Président de club s'est réunie à 15 reprises en présentiel et 1 fois en vidéoconférence.

- 4 réunions ont été consacrées essentiellement à l'homologation des classements en application des règlements, à la préparation des listes et groupes des championnats et des différentes coupes ainsi qu'à l'élaboration des calendriers.
- La commission a procédé aux différents tirages des coupes avec le tirage de la compétition propre au siège du district en présence de 37 clubs et d'une centaine de personnes le jeudi 5 mars avec la participation de Denis CERQUEUX du Crédit Agricole et Gildas ALLANIC d'Intersport Angers

La commission a assuré le suivi des compétitions et fixé le calendrier des matchs remis.

- La commission a examiné les dossiers de réserves et réclamations diverses.
- La commission a également répondu aux mails de demandes de renseignements des clubs.
- La commission a diffusé les règles d'accessions et rétrogradations.
- La commission a participé à l'élaboration et à la préparation du calendrier 2020-2021.



Parlons pour finir des principaux problèmes rencontrés.

Examen des différents dossiers

La Commission sportive a pour mission d'examiner tous les litiges relatifs aux différentes pratiques.

La commission a ouvert 110 dossiers :

- Matches non-joués
- Matches arrêtés
- Réserves et réclamations
- Dossiers transmis par la CDA
- Droits d'évocation pour absence de licence
- Droits d'évocation pour participation à une rencontre de joueurs suspendus
- Forfaits généraux
- Cas particulier

Elle a examiné 13 réserves et réclamations dont 4 ont été déclarées fondées essentiellement sur la composition des équipes inférieures (Article 167).

La commission a reçu 3 clubs pour régler des dossiers divers.

La commission a ouvert aussi 31 dossiers de cas d'évocation pour présence sur feuille de match en tant que joueur ou dirigeant en état de suspension. Elle a donné match perdu à toutes les équipes qui ont aligné un joueur en état de suspension.

Matches non joués

Deux raisons principales : les conditions météorologiques principalement et le forfait d'un des deux adversaires.

La commission a validé 71 forfaits partiels chez les Seniors dont 36 en championnat D5 et 13 en Challenge du District Hubert Sourice. Il y a eu 10 forfaits chez les Vétérans et 55 chez les Jeunes. Elle a aussi validé les 4 forfaits généraux d'avant les compétitions et les 14 forfaits généraux pendant la saison.

Quelques matchs seniors ou jeunes ont été déclarés perdus par forfait pour l'une des deux équipes ou les deux pour non-respect des règlements. Des solutions existent pourtant chez les jeunes et les seniors pour éviter les déplacements avec la dérogation à l'article 12 pour les conditions météorologiques ou la déclaration de forfait adressée à l'adversaire et au district par simple mail avant la rencontre.

Encore faut-il les utiliser en adressant les bons documents complétés dans les délais !

La commission s'en tient à l'application des règlements en vigueur que beaucoup utilisent avec soin et satisfaction.

Envoi des feuilles de matchs

Dans 9 cas, les feuilles de matchs n'ont pas été adressées dans les délais, avant le jeudi minuit malgré le rappel du mercredi. L'article 28 des Règlements des championnats LFPL a été appliqué de manière rigoureuse après communication d'une procédure claire.

« En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5. A compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. »

L'habitude semble s'être installée avec des semaines sans aucun oubli. Le rappel du mercredi permet aussi à certains de corriger un oubli ou une erreur de feuille.

Matches perdus par pénalité pour non qualification de certains joueurs

La commission a relevé peu d'inscription sur les feuilles de matchs de joueurs et de dirigeants non qualifiés, surtout en début de saison et a donné match perdu par pénalité dans le cadre de son droit d'évocation.

Elle a convoqué un club vétérans et un club Loisirs pour participation à des rencontres de joueurs non licenciés.

Des procédures de vérification restent à améliorer dans certains clubs pour éviter de se retrouver en infraction sans intention de tricher le plus souvent.



Conclusion

La saison s'achève à peine que la suivante est déjà commencée avec le pointage des engagements et la préparation de l'ensemble des compétitions, championnats et coupes.

Cette nouvelle saison sera la quatrième dans la ligue de la LFPL avec toutes les modifications notamment de rétrogradations de fin de saison qui seront plus nombreuses que cette fin d'année.

Qu'il me soit permis pour terminer ce bilan de remercier tous les acteurs de cette saison, en remerciant la grande majorité des bénévoles des clubs qui contribuent avec énergie, passion et application au rayonnement du football. En souhaitant que ceux qui manquent de la vigilance administrative la plus simple comprennent la saison prochaine qu'ils doivent se plier à la règle commune.

Des remerciements au personnel administratif du District qui grâce à sa réactivité permet à la commission de conduire sa mission dans de bonnes conditions et surtout au football et aux clubs de profiter du meilleur service possible.

Bonnes vacances à tous.

Yannick TESSIER
Président CD Sportive et Règlementaire





Rapport CD Foot Loisir

Présenté par Dominique DUMAS, Président

LA COMMISSION

Elle est composée de 5 membres : Dominique DUMAS (Président), Daniel LE BRIZE (secrétaire), Michel CHEVET, Gérard BENAITEAU et David GALLOU. Jack GASTINEAU représentant du Conseil du District assiste également cette commission ainsi que Stéphanie DAUDIN qui assure le lien entre les clubs et la commission. Les réunions ont lieu le jeudi soir une fois par mois au siège du district.

Elle réunit en juin les responsables des équipes loisir pour un bilan de la saison écoulée. C'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger, entre les joueurs et la commission sur la saison écoulée et de préparer la nouvelle saison. Une autre réunion générale a lieu en septembre pour présenter les calendriers de la saison à venir.

En raison de la pandémie la réunion de fin de saison n'a pas eu lieu.

CALENDRIER LOISIR

Il y avait cette année 79 équipes engagées dans le calendrier loisir (57 équipes sur le secteur angevin et 22 équipes sur le secteur choletais).

Les équipes du secteur angevin ont été réparties dans 5 poules composées de 10 à 12 équipes avec match aller et retour.

Les 22 équipes du secteur choletais sont toutes dans le même groupe et ne disputent que des matchs aller (cette organisation relève d'un mode de fonctionnement choisi et qui convient à ces équipes).

Cette année beaucoup de rencontres n'ont pu être jouées à cause des intempéries de l'hiver (terrains impraticables) puis de l'arrêt total de la saison après la dernière journée du 13 mars.

COUPE DE L'AMITIE

Cette saison, 33 équipes ont participé à cette coupe. Nous avons constitué des groupes de 4 à 5 équipes pour la première phase. Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés et participent à la deuxième phase de la coupe de l'amitié qui se déroule ensuite par élimination directe. Toutes les autres équipes sont reversées dans une coupe consolante.

La première phase s'est bien déroulée mais la deuxième phase a été arrêtée après les 1/8ème de finale pour la coupe de l'amitié et les 1/16^{èmes} de finale pour la consolante.

CHALLENGE DU FAIR PLAY

Ce challenge récompense les équipes qui représentent le mieux l'esprit loisir (accueil, sportivité, convivialité). Ce sont les responsables d'équipe qui notent l'équipe qui les reçoit et remettent à la commission en fin de saison une fiche notée de 1 à 5. La commission complète la notation selon des critères plus administratifs liés au fonctionnement général des équipes notamment sur l'envoi et la rédaction des feuilles de matchs. Il n'y a pas eu d'équipes récompensées cette saison.



SUPPORTS UTILES AUX CLUBS

Les clubs reçoivent en début de saison un livret loisir téléchargeable également sur le site qui leur apporte toutes les informations relatives à la saison (calendriers de la saison – correspondant des équipes – les consignes administratives.).

Pendant la saison, pour tous renseignements, les clubs peuvent également contacter la commission par mail.

OBLIGATIONS DES CLUBS

Les licences sont obligatoires (loisir – vétéran – sénior) pour participer aux rencontres et une feuille de match est complétée après chaque rencontre et retournée au district via FOOTCLUBS bien que le score ne soit pas pris en compte car il n'y a pas de classement. Les responsables des clubs doivent prévenir le district par messagerie lorsqu'un match est reporté.

Dominique DUMAS
Président CD Foot Loisir





Rapport CD Futsal

Présenté par Willy FRESHARD, Président

Pour la quatrième année consécutive, le nombre de licenciés Futsal a augmenté (+ 31,6 %).

COMPETITIONS

Régionale 1 : THOUARCE FUTSAL CLUB / CHATEAUNEUF BLACK PINK

Régionale 2 : TRELAZE DIABOLOS / CHEMILLE MELAY O 1 / SPORTING TRELAZE

1^{ère} Division (9 équipes) : ANGERS CR AGRICOLE/ CHATEAUN BLACK PINK 2 / ANGERS FUTSAL ELITE/ ANGERS NDC / TRELAZE FALA / ST AUGUSTIN FUTSAL / CHEMILLE MELAY O 2 / TRELAZE DIABOLOS 2 / DENE LOIRE LOUET

Création 2^{ème} Division (10 équipes) : ANGERS DOUTRE SC / BAUGE EA BAUGEOIS/ LA DAGUENIERE BOHAL / SAUMUR OFC / STE GEMMES ANDIGNE / ST BARTHELEMY FOOT / THOUARCE FUTSAL CLUB 2 / TRELAZE DIABOLOS 3 / TRELAZE FALA 2 / TRELAZE SPORTING 2

Champion de la 1^{ère} division : TRELAZE FALA

Champion de la 2^{ème} division : SPORTING CLUB TRELAZE 2

Pas de finale de Coupe de l'Anjou (initialement prévue le 8 mai) en raison de la crise sanitaire.

Challenge féminin futsal :

Deux soirées de qualification ont eu lieu puis arrêt de la compétition en raison de la crise sanitaire.

Challenge U15, U17 et U19 :

Les compétitions se sont arrêtées aux demi-finales.

La **sélection U15** a remporté l'Inter district.

4 joueurs de la sélection U15 du Maine et Loire ont été sélectionnés pour le stage Régional :

- Angers SCO: Jérémy LEVIVIER, Enzo COURTINS
- Puy Vaudelnay: Mathis CONTE
- OFC Saumur: Raphael PRIMAULT

Enzo COURTINS, Jérémy LEVIVIER et Raphael PRIMAULT étaient également retenus et convoqués pour le match du 18/03 contre la Ligue de Bretagne.

Willy FRESHARD
Président CD Futsal





Rapport CD Vétérans

Présenté par Patrick DELPLACE, Président

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Cinq membres

DELPLACE Patrick	:	Président
CHAIN Dominique	:	Vice-président
BOZZINI Jean Paul	:	Secrétaire
DELAUNAY Jean Loup	:	Secrétaire adjoint
VESPIER Jean Pierre	:	Membre

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

A- La commission organise le calendrier général de la saison ainsi que le championnat et les coupes de la catégorie VETERANS en accord avec les commissions du district.

Le championnat comprend 53 équipes (42 clubs, 11 clubs ont 2 équipes).

- **Le championnat 2019-2020**

Saison commencée le 08 septembre 2019 et interrompue le 08 Mars 2020

- 1 poule 1^{ère} division à 12 équipes
- 1 poule 2^{ème} division à 12 équipes
- 1 poule 3^{ème} division à 12 équipes
- 2 poules 4^{ème} division une à 9 équipes et une à 8 équipes

- **Les coupes**

- 1 coupe de l' ANJOU (+ de 35 ans) Officielle
- 1 coupe de l' AMITIE (+ de 33 ans)
- 1 coupe PAUL AUGELLE (+ de 42 ans)

B – La commission nomme les arbitres bénévoles pour tous les matchs de championnats et de coupes sauf pour la finale et les demi-finales de la Coupe de l'Anjou qui sont dirigées par des arbitres officiels désignés par le district.

C - La commission gère le calendrier des matchs reportés ou en retard.

D – les problèmes de discipline et sportifs sont gérés par les commissions respectives du district.

E - La commission vérifie les feuilles de matchs et homologue les résultats.



PALMARES DE LA SAISON 2019 / 2020

Le titre de champion départemental a été décerné aux vétérans de BEAUCOUZE SC.
Les 3 coupes n'ont pas pu être totalement jouées. Pas de résultats.

SAISON 2020/2021

Un membre de la commission ne veut pas reprendre son activité pour la saison 2020/2021.

Nous recrutons un autre membre.

Le championnat 2020-2021 risque d'être différent en fonction du nombre d'équipes peut être 2 phases en 4^{ème} division.

Patrick DELPLACE
Président CD Vétérans





Rapport CD Arbitrage

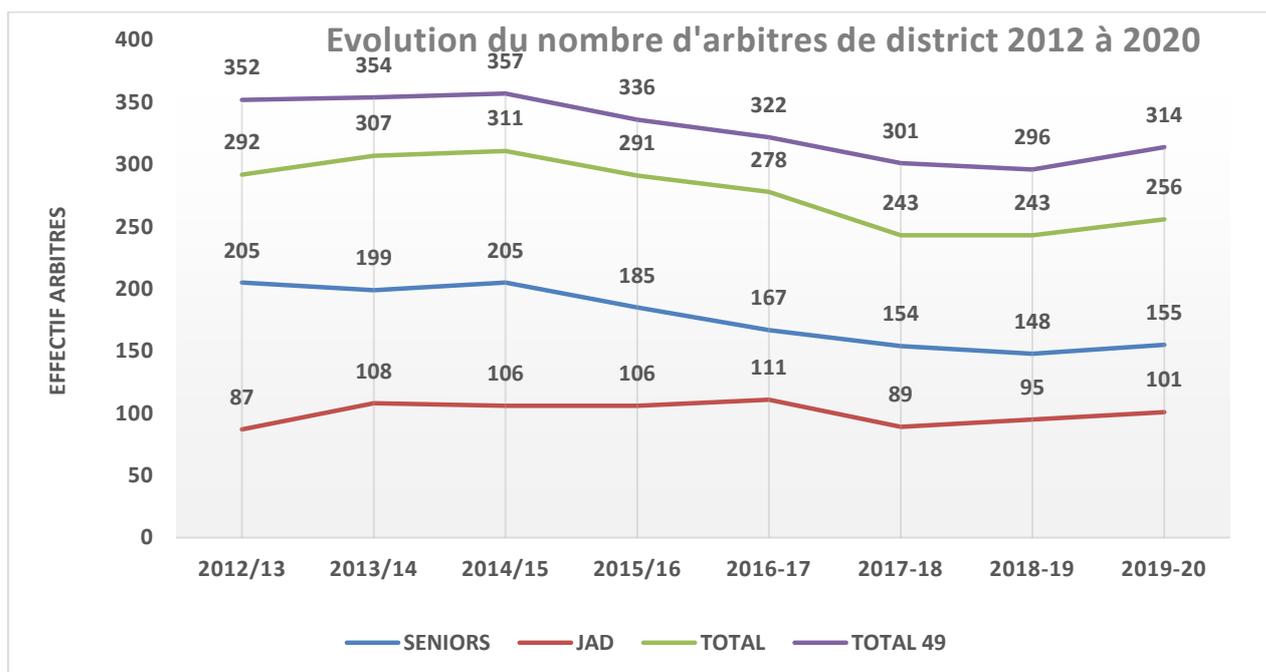
Présenté par Richard DOGUET, Président

LES EFFECTIFS

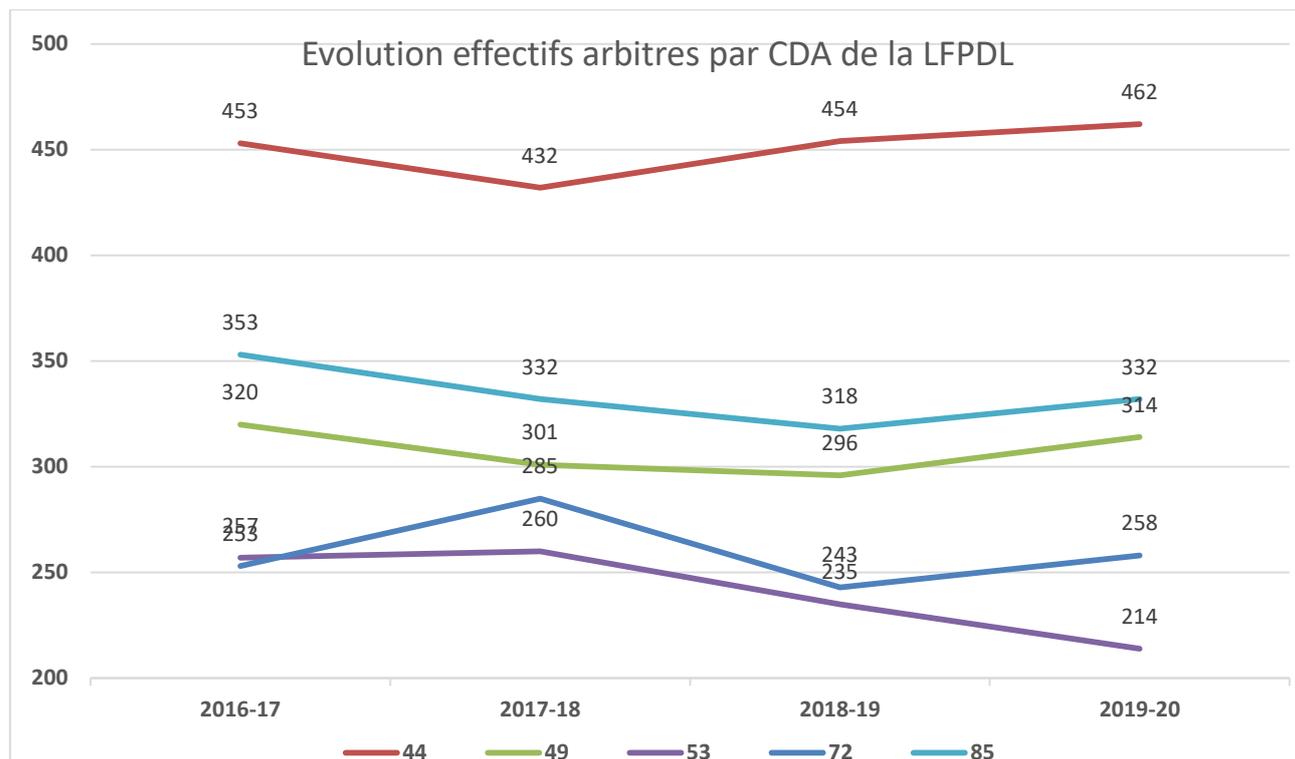
314 officiels dont 112 arbitres de jeunes, ainsi que 36 auxiliaires, ont officié quotidiennement au cours de la saison. Après huit années de baisses consécutives de l'effectif des arbitres officiels, la saison 2019-2020 enregistre une **progression significative 6,08%** chez les officiels.

SAISON	OFFICIELS	AUXILIAIRES
	Effectif	Effectif
2015 / 2016	336	46
2016 / 2017	328	46
2017 / 2018	301	37
2018 / 2019	296	22
2019 / 2020	314	36

L'explosion de l'effectif des arbitres auxiliaires ne correspond pas à la réalité : habituellement ces derniers sont comptabilisés à réception de leur livret d'arbitrage. La Ligue ayant décidé, en raison de la pandémie, de valider la saison à tous ceux qui avaient renouvelé leur licence de dirigeant, ce contrôle de fin de saison n'avait plus lieu d'être.



Pour la première fois depuis 5 ans l'effectif d'arbitres évoluant en district, et notamment celui des seniors, est en augmentation.



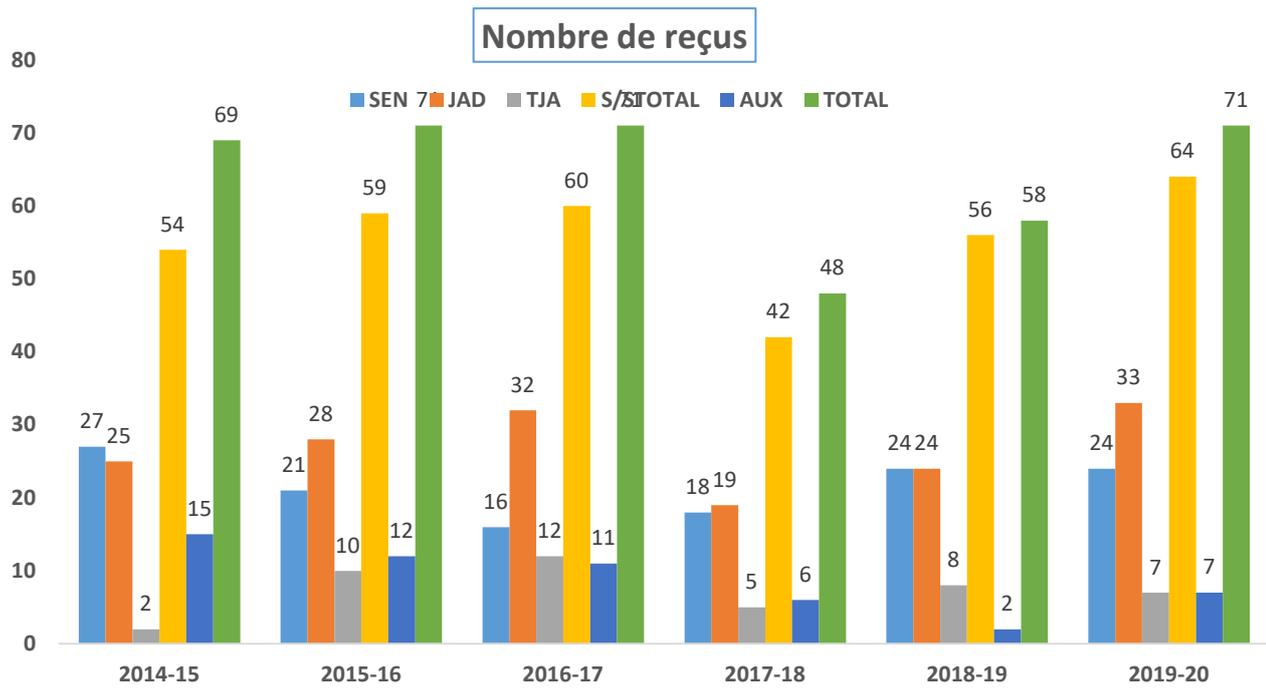
LA FORMATION

SAISON	OFFICIELS		AUXILIAIRES	
	Examen		Examen	
2015 / 2016	59		12	
2016 / 2017	60		11	
2017 / 2018	41		6	
2018 / 2019	56		2	
2019 / 2020	64		7	

Les résultats de l'examen à la Formation Initiale sont flatteurs, et posent question : si 77% des stagiaires inscrits à la formation ont réussi celui-ci, 93% de ceux qui se sont réellement présentés à l'examen l'ont obtenu (certains ne donnent pas suite à leur inscription, d'autres arrêtent en cours de formation).



L'insigne faiblesse de cette épreuve, qui donne une bien mauvaise image de l'arbitrage et en fragilise sa qualité, est dénoncée depuis plusieurs saisons par les cinq CDA auprès de l'IR2F et du CTRA ... en pure perte. Politique du chiffre, quand tu nous tiens !!!



LES REUNIONS

	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019-2020
Bureau CDA	12	11	10	11	10
Pôle Technique/Formation	4	4	4	5	4
Section Lois du Jeu	6	4	6	4	2
Section Discipline	6	4	3	3	2
Divers	2	1	2	1	0
TOTAL REUNIONS	34	26	26	24	18





LES OBSERVATIONS

En raison de l'arrêt des compétitions au 8 mars 2020, 311 observations « seulement » ont été effectuées par 28 observateurs CDA ou CRA, contre 438 la saison précédente.

Viennent s'y ajouter 32 « contrôles-conseil » effectués dans le cadre du tutorat par des arbitres de Ligue ou de D1 lors du 1^{er} match dirigé par des jeunes arbitres reçus à l'examen. Cette mission de tuteur, qui comporte un rôle de conseil et d'appui durant toute la première saison, fait partie intégrante de la fonction d'arbitre de D1 et est donc obligatoire.

Grâce à une gestion rigoureuse, les priorités fixées en début de saison ont été respectées. Ainsi, après 13 rencontres de championnat, l'intégralité des arbitres de D1 et D2 avaient été vus, et un seul de D3 n'avait pas été observé !

Ceci a permis d'effectuer les classements de fin de saison et les affectations pour 2020-2021 en toute équité.



FELICITATIONS

- Carlos DA SILVA promu en Régional Elite
- Benoit BLOUIN et Eliot DIETSCH promus en JAL Elite
- Hatem BOUGDAR, Ibrahima DIAGANA, Nick JANSING, Benjamin ROUVREAU, et Simon UZUREAU leur réussite à l'examen de Ligue

A noter que l'examen théorique de Ligue est reporté au mois de septembre 2020.



LA SAISON A VENIR va connaître de profonds changements dans l'organigramme de la CDA, et donc dans le fonctionnement de celle-ci : deux cessations d'activité au sein du Bureau, et le poste de Président à pourvoir. Toutefois, nul doute que la transition se fera en pleine harmonie et que la nouvelle équipe saura donner une impulsion nouvelle à notre commission.

Deux chantiers essentiels se profilent à l'horizon :

- La préparation de la nouvelle saison avec son lot d'incertitudes liées aux conditions sanitaires : ceci nécessitera de s'adapter au quotidien



- Encore et toujours la formation initiale (FIA) : entre les préconisations imposées par l'IR2F et le CTRA d'une part, le souhait légitime des CDA et ETDA de pouvoir fonctionner en tenant compte de leurs contraintes spécifiques d'autre part, les désaccords sont progressivement apparus au cours de la saison.

Enfin la CDA devra être force de proposition auprès du nouveau CODIR du District 49, afin que l'arbitrage soit effectivement reconnu et traité comme une composante essentielle de notre football départemental.

Richard DOGUET
Président CD Arbitrage





Rapport CD Statut de l'Arbitrage

Présenté par Richard DOGUET, Président

Rappel

La Ligue ayant décidé de prendre en charge la gestion des clubs de Ligue pour le Statut de l'Arbitrage, les statistiques correspondantes figurant ci-dessous sont dissociées, celles concernant notre District étant plus détaillées.

L'activité de la commission s'est concentrée sur ses principales missions :

- le suivi de la situation des clubs au regard du statut de l'arbitrage
- l'étude des dossiers de demande de mutation d'arbitres
- l'information des clubs

Pour ce qui concerne le SUIVI DE LA SITUATION DES CLUBS, la CDSA a publié dans les délais légaux :

- à titre informatif, les listes de clubs en infraction au 31 août 2019
- puis cette même liste au 31 janvier 2020, mise à jour après les examens d'arbitre
- et enfin en avril 2020, après l'arrêt des compétitions consécutif à la pandémie, les listes définitives.

Au préalable, il n'est pas inutile de rappeler les profondes modifications apportées par la Ligue dans les domaines relevant de sa compétence.

STATUT ARBITRAGE - MODIFICATIONS 2018-2019-2020

OBLIGATIONS	2018	2019	2020
SPORTIVES	1 arbitre en D2/D3/D4, rien en D5	1 arbitre en D2, rien en D3/D4/D5	1 arbitre en D2/D3, rien en D4/D5
	Autant d'arbitres que d'équipes seniors engagées	Autant d'arbitres que d'équipes seniors engagées excepté la D5 (sauf l'équipe fanion)	Autant d'arbitres que d'équipes seniors engagées excepté la D5 (sauf l'équipe fanion)
FINANCIERES	Les auxiliaires couvrent leur club si l'équipe fanion évolue < D1 pour les équipes de D3 et D4.	Les auxiliaires couvrent leur club si : -> si l'équipe fanion évolue < D2 -> et s'il y a un officiel dans l'effectif du club.	Les auxiliaires couvrent leur club si : -> si l'équipe fanion évolue < D2 -> et s'il y a un officiel dans l'effectif du club.



Les évolutions des dernières années sont retracées dans les tableaux ci-après.

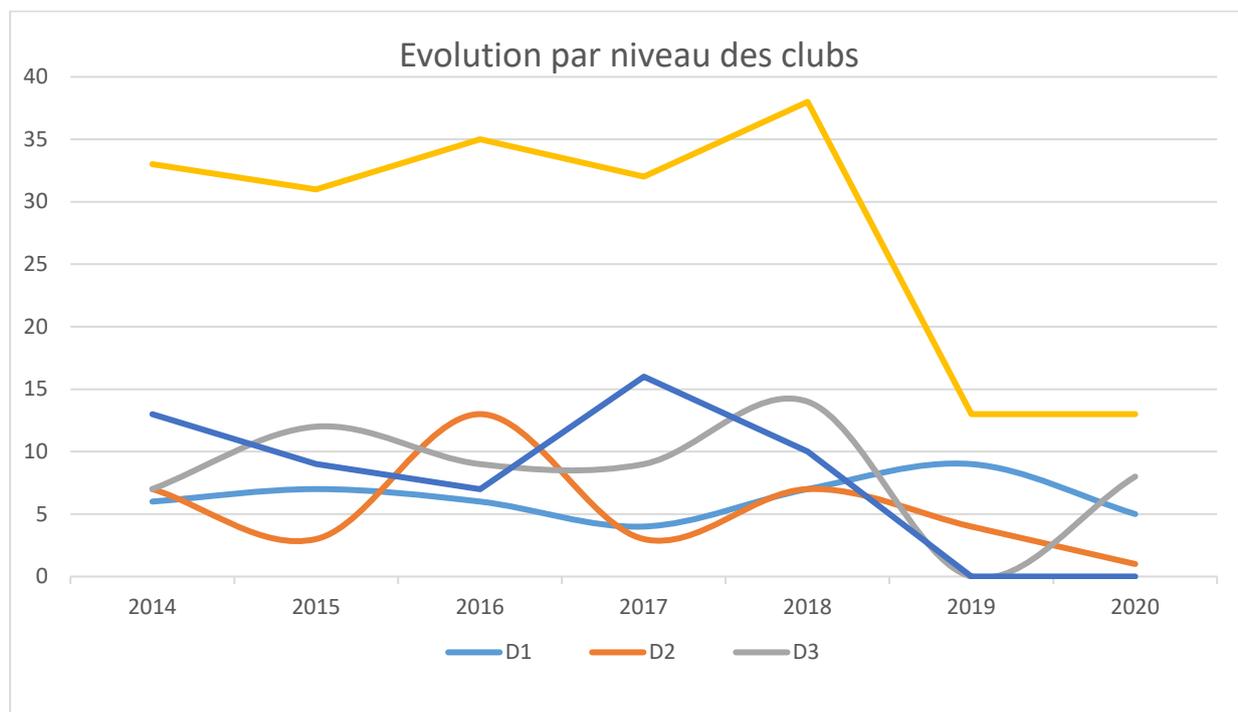
Sanctions sportives

	1ère année infraction	2ème année infraction	3ème année infraction	Total District	Ligue
2015	12	8	11	31	10
2016	23	5	9	37	10
2017	15	12	5	32	7
2018	14	12	12	38	14
2019	5	6	2	13	7
2020	8	4	2	14	5

Diminution très importante prévisible depuis 2019, dans la mesure où les clubs de D4 n'ont plus d'obligation (cf. modifications 2018-2019 ci-dessus).

A contrario en 2020 l'obligation faite aux clubs de D3, d'avoir au moins un arbitre officiel explique l'augmentation du nombre de clubs de ce niveau.

A noter toutefois que cette mesure a permis également un accroissement significatif des candidats à l'arbitrage présentés par ces clubs.



Sanctions financières

	1ère année infraction	2ème année infraction	3ème année infraction	4ème année infraction	Total District		Ligue	
					Nombre	Montant	Nombre	Montant
2015	18	5	9	72	100	26 628 €	24	13 836 €
2016	15	13	6	71	105	24 912 €	18	14 850 €
2017	11	11	7	64	93	22 086 €	22	16 548 €
2018	9	11	8	64	92	23 604 €	30	19 638 €
2019	9	5	8	43	65	23 784 €	18	4 264 €
2020	7	8	2	40	57	17 232 €	16	3 332 €

Ainsi que nous l'avons constaté la saison dernière, les modifications apportées en 2019 par la LFPDL ont grandement favorisé les clubs de Ligue, avec notamment l'augmentation de l'amende de base pour les seuls clubs de D2/D3/D4/D5.

Pour mémoire, cette amende est multipliée par le nombre d'arbitres manquants et le nombre d'années d'infraction à concurrence de quatre.

Nous pouvons en résumer les conséquences de ces mesures de manière synthétique :

	District	Ligue
Equipes D5 exemptes	Mesure favorable, car amende de base de 60 € à 90€ évitée.	Mesure favorable, car amende de base de 120 € à 180 € (<u>donc plus importante</u>) évitée.
Tarifs	<u>En augmentation</u> , de 66% pour les D4/D5, de 150% pour les D2/D3.	<u>Inchangés</u>
Montant moyen par club en infraction	256 € en 2017-2018 366 € en 2018-2019 302 € en 2019-2020	654 € en 2017-2018 236 € en 2018-2019 208 € en 2019-2020



Clubs pouvant disposer de mutés supplémentaires

	District			Ligue
	1 muté	2 mutés	Total	
01/06/2015	10	4	14	13
01/06/2016	16	1	17	10
01/06/2017	11	0	11	9
01/06/2018	10	0	10	5
01/06/2019	16	2	18	9
01/06/2020	14	3	17	10

Concernant les MUTATIONS D'ARBITRES, 21 dossiers ont été étudiés contre 19 la saison précédente.

- 2 suite à des fusions de clubs
- 1 suite à dissolution d'un club
- 5 changements de statut (club à indépendant ou inversement)
- 6 justifiés par un changement de résidence d'au moins 50 kms
- 7 pour raisons personnelles.

Ces mouvements ont concerné

- 2 départs du Maine et Loire
- 5 arrivées en 49
- 14 mutations à l'intérieur du district

Dans le domaine de l'INFORMATION, pour la 7^{ème} année consécutive, en octobre 2019 un courriel personnalisé a été adressé à chaque club du district pour lui préciser à la fois ses obligations, son effectif d'arbitres, et par voie de conséquence sa situation détaillée au regard du statut de l'arbitrage.

Ceci a sans doute permis à certains d'entre eux d'anticiper dans leur politique de recrutement d'arbitres.

Dernière précision: comme les saisons passées et malgré plusieurs demandes aucune dérogation n'a été accordée, la commission n'en ayant ni le pouvoir, ni le désir car cela équivaldrait à défavoriser un club qui serait en situation régulière.

Richard DOGUET
Président de la CD Statut de l'Arbitrage

Rappel





Rapport CD Promotion de l'Arbitrage

Présenté par Fabrice SARRAZIN, Président

Constitution de notre commission au début de la saison 2019-2020 :

Poste	Nom & Prénom
Président de la CDPA	SARRAZIN Fabrice
Un arbitre	BOUGDAR Hatem
Le Pdt de la CDA	DOGUET Richard
Un Dirigeant	DELAUNAY Jean-Loup
Un Educateur ou CTD-DAP	HAMARD Jacques
Une Arbitre Féminine	x
Le Représentant des Arbitres élu au CD	BARLIER Cyril
Un Référent en Arbitrage	CAILLEAU Marc

Il convient de noter l'absence d'une arbitre féminine au sein de cette commission au moment d'attaquer la saison.

Objectifs de la commission :

- Se rapprocher des clubs en prenant part à des discussions avec eux.
- Maintenir le nombre d'arbitres inscrits avant d'envisager une augmentation.

1^{ère} Réalisation :

Mise en place de réunions d'informations

Contenu de ces réunions :

- Présentation et rôle de la CDPA
- Rôle et fonction du référent arbitre au sein des clubs
- Présentation d'un module arbitre
- Echange d'idées
- L'arbitrage en interne
- Idée recrutement

3 réunions de secteurs :

octobre 2019 : Beaupréau (secteurs 5 et 6)

octobre 2019 : Montreuil Juigné (secteurs 1 et 2)

Novembre 2019 : Doué la fontaine (secteurs 3 et 4)

Bilan :

Faible participation : Respectivement 8,11 et 15 clubs présents dont seulement 4 clubs en infraction.

Néanmoins les échanges et la discussion avec ces clubs ont été constructifs et intenses. Ces derniers ont tous souhaité la poursuite de ces réunions. Le bilan ne sera efficace qu'après plusieurs saisons.



2^{ème} réalisation :

Mise en place de réunions d'informations avec les arbitres bénévoles de clubs.

1 seule réunion a eu lieu à Somloire et a regroupé 4 clubs : le club local de Somloiryzernay CP Foot, Nueil Haut Layon, Montilliers et Saint Hilaire Vihiers).

Contenu de cette réunion :

Frédéric LIGER, Richard DOGUET et Simon TERRIEN ont abordé auprès d'une vingtaine d'arbitres bénévoles :

- la préparation d'avant-match
- la FMI
- la gestuelle
- le carton blanc
- les modifications des lois du jeu

Bilan :

Très bon retour et échanges des participants avec un vif intérêt notamment sur la gestuelle au cours des matchs.

Résultats de la saison

- Augmentation du nombre d'arbitres du district : 306 pour 296 précédemment. Chiffres enregistrés à l'issue des 3 formations initiales et en prenant en compte les chiffres de la CDSA.
- Augmentation du nombre de référents arbitres : 81% contre 77% en début de la saison.

Projets 2020-2021

- Lancement du « Label arbitre district 49 »

Ce projet en cours d'élaboration depuis février a subi un ralentissement lié au confinement.

Néanmoins celui-ci constitue un objectif majeur pour la saison 2020/2021.

- Continuité et développement de nos réunions de secteurs
- Développement de nos réunions d'informations arbitres bénévoles.
- Etude sur la présentation de notre icône arbitrage sur le site du district.

Constitution de la CDPA 2020-2021

Poste	Nom & Prénom
Président de la CDPA	SARRAZIN Fabrice
Un arbitre	BOUGDAR Hatem
Le Pdt de la CDA	DOGUET Richard
Un Dirigeant	DELAUNAY Jean-Loup
Un Educateur ou CTD-DAP	GALLOU David
Une Arbitre Féminine	
Le Représentant des Arbitres élu au CD	GERNIGON Romain
Un Référent en Arbitrage	BARLIER Cyril

Fabrice SARRAZIN
Président CD Promotion de l'Arbitrage





Rapport CD Discipline

Présenté par Sébastien CORNEC, Président

❖ Composition

Les membres de la commission

Président : Sébastien CORNEC

Président délégué : Jean Luc BOURNEL

Référent de l'observatoire des comportements et synthèse des rapports reçus : Pierre LEROY

Référent statistiques : Jean Luc BOURNEL

Référent jurisprudence et relations CDD-CDA : Fabien GERMON

Référente Comité de Direction : Fabienne MANCEAU

Membres : Pierre LEGRAS et Jérôme ROUX

Référente administrative

Audrey FOSSÉ

La commission est satisfaite de l'intégration de Fabien GERMON et Jérôme ROUX pour leur première saison. Une bonne dynamique est en place.

A noter : le départ du président de la commission, Sébastien CORNEC à la fin de cette saison 2019/2020.

Ainsi, deux nouveaux membres, après validation du Comité de Direction, vont intégrer la commission pour la saison 2020/2021 : Jean Jacques CHOUREAU et Richard DOGUET.

❖ Quelques chiffres

- **8** dossiers ont été portés à l'instruction (contre 7 en 2018/2019 de date à date)
- **8** auditions (contre 14 en 2018/2019 de date à date)
- **37** réunions de la commission dont 2 en visioconférence
- **31** rencontres ont nécessité une demande de rapport(s) (contre 68 en 2018/2019 de date à date)
- **353** exclusions (contre 522 la saison dernière)
- **4 883** avertissements (dont 68 pour un dirigeant/éducateur présent sur le banc de touche)
- **359** cartons blancs
- **9 698** matchs joués (contre 12 474 en 2018/2019)

❖ Mode de fonctionnement

Depuis le début de la saison 2019/2020, la commission a réduit de manière significative sa consommation de papier.

En effet, auparavant un livret (comportant une vingtaine de pages) était remis à chaque membre de la commission en début de séance répertoriant ainsi les différents cas et dossiers à l'ordre du jour.



Ce livret a été remplacé depuis cette saison par une unique feuille récapitulative et les cas à étudier sont projetés sur écran dans la salle.

La commission a donc économisé, sur cette plus courte saison, environ 5 200 pages de papier et s'en félicite.

❖ Barème disciplinaire

La commission souhaite également engager une réflexion plus aboutie concernant le barème disciplinaire tant sur l'aspect sportif que financier.

Un projet sera mené par un groupe de travail interne à la commission sur la saison à venir et ainsi proposer pour la saison 2021-2022 un nouveau barème disciplinaire.

❖ Rapport d'après-match et convocation

Depuis quelques années, la commission :

- Rappelle l'importance de transmettre un rapport après chaque comportement sanctionné disciplinairement (arbitres bénévoles et officiels, joueurs, dirigeants, spectateurs...).
- Rappelle **l'obligation** de répondre à chaque demande formulée par celle-ci (convocation à une audition, rapports) et dans les délais impartis.

Globalement, les diverses demandes de la commission ont été respectées. Mais il reste, cependant, encore des absences excusées ou non-excusées à des auditions que la commission estime importantes.

Bonne préparation de saison à tous et au plaisir de nous retrouver sur et autour d'un terrain !

Bien sportivement

Sébastien CORNEC
Président CD Discipline





Rapport CD Technique

Présenté par Jacques HAMARD, Président

La Commission Technique Départementale est composée de 26 membres : Rachid AIT BOUQDIR, Fabien BRAZILLE, Didier BRECHETEAU, Paul BUREAU, Thibault CHEDANNE, Thierry CYGAN, Lionel DUARTE, Mehdi ESSEYED, David GRANGER, Jacques HAMARD, Thibaut HERVEOU, Frédéric LAOUENAN, Medhi LEROY, Guenaël MENANT, Alan MERMILLOD, Damien MILLON, Emmanuel NEVEU, Henri PIGEAU, Olivier POLARD, Guillaume REY, Maxime ROUSSEAU, Julien SOURICE ; d'une assistante technique, Alexandra CHIRON, des Conseillers Techniques Départementaux en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (CTD-DAP) : François LECOQ et Arnaud MAINDROU et du Conseiller Technique Départemental en charge du Plan de Performance Fédéral (CTD-PPF), Yohann LHOMMEDE.

Elle s'est réunie que 2 fois cette saison sur un programme de 4 rencontres envisagées :

 le Jeudi 26 Septembre 2019

 le Jeudi 19 Décembre 2019

La situation de crise sanitaire nous a obligé à cesser toutes activités d'où une fin de saison tronquée et un goût d'inachevé comme pour tous les acteurs du sport en général et du foot en particulier.

Pour rappel, il appartient à la Commission Technique Départementale (cf. tableau ci-dessous) :

- 1- de décliner et animer la Politique Technique définie au niveau national (DTN)
- 2- de la relayer au niveau régional par la DTR en relation avec l'ETR et la LFPDL
- 3- d'appliquer les particularités locales de la politique Technique définie par notre District



La Direction Technique Nationale...



MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE TECHNIQUE NATIONALE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES (DAP)	PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL (PPF)	FORMATION DES EDUCATEURS
Foot d'animation Foot des Jeunes Pratiques féminines Labels Jeunes et Féminins Programme Educatif Foot à l'école Futsal Beach Soccer FootS Futnet Féminisation Foot handicap Foot urbain	Détection Sélections Sections Sportives Scolaires Pôle Espoirs Centres de perfectionnement Pratiques Elite	Modules Brevet Moniteur de Football Brevet d'Entraîneur de Football Formation continue DES Equivalences et VAE



LE PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

LA DETECTION

-  DETECTER de façon optimisée et précise
-  IDENTIFIER les joueurs et joueuses de demain
-  ORIENTER en permanence vers les structures adaptées
-  ACCOMPAGNER le joueur et la joueuse dans son épanouissement et vers l'élite

Des journées de détection ont été réalisées le programme a été **interrompue à partir du 16 mars 2020 par le confinement et ses conséquences.**

Néanmoins, il a fallu travailler sur les dossiers de quelques candidats pour proposer une liste de jeunes issus des clubs du 49 pour les proposer aux tests d'entrée du Pôle Espoir de la Ligue à St Sébastien.

2 de nos joueurs ont été retenus et vont représenter notre département au sein du Pôle l'année prochaine :

-  AMETTE Enzo (SO Cholet)
-  BELLOUTI Enzo (Montreuil Juigné BF)

LE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE :

Sections Sportives Scolaires

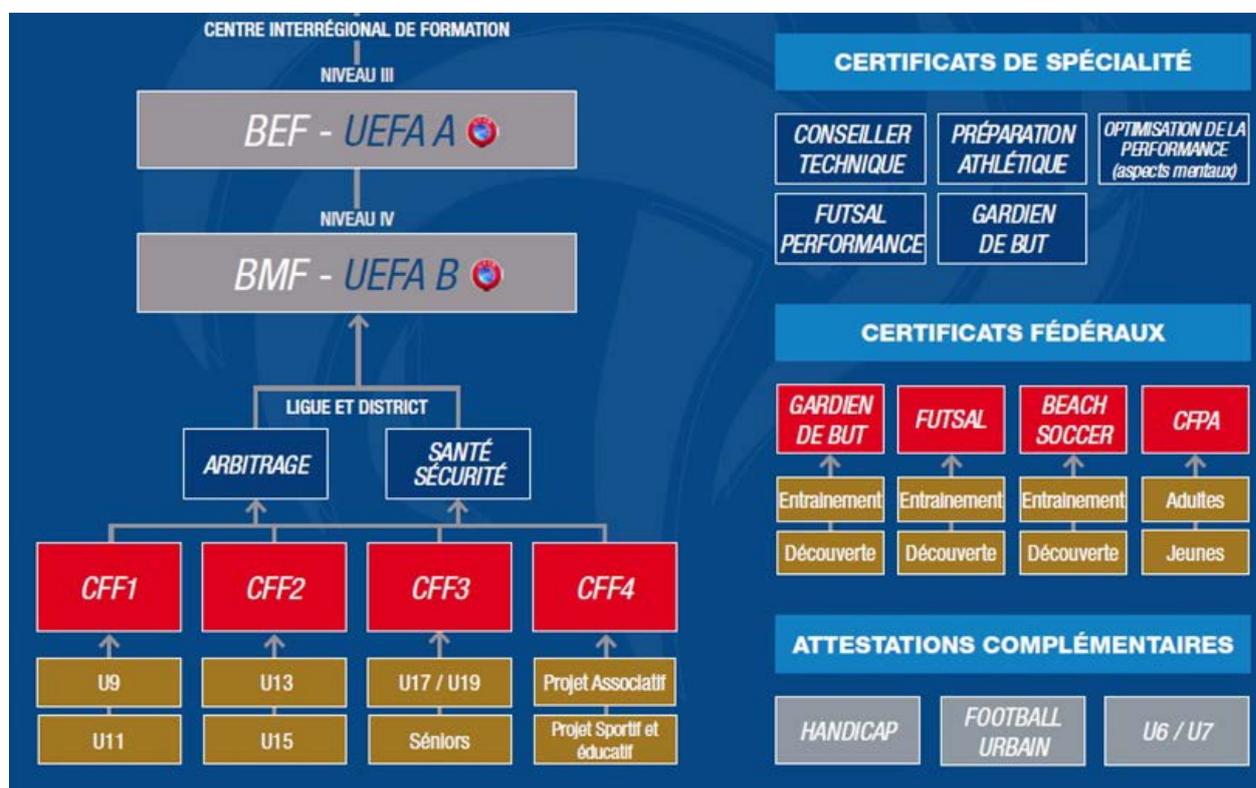
-  5 SSS 1^{er} Cycle 6^{ème} – 3^{ème}
-  2 SSS 1^{er} Cycle 6^{ème}– 3^{ème}
-  3 SSS 1^{er} Cycle 6^{ème} – 5^{ème}
-  1 Section Sportive Animation
-  1 SSS 2nd Cycle 2nde – Terminale
-  3 SSS 2nd Cycle 2nde – Terminale
-  1 SSS Féminine 1^{er} Cycle 6^{ème}-5^{ème}
-  1 SSS Féminine 2nd Cycle 2nde – Terminale



LA FORMATION

LA FORMATION DES EDUCATEURS

L'équipe de Formateurs est composée de 14 membres : Rachid AIT BOUQDIR, Paul BUREAU, Arnaud BELLANGER, Johann CESBRON, Julien CHEVALIER, Loïc DAVID, Arnaud FROUIN, Thibaut HERVEOU, Medhi LEROY, Guenaël MENANT, Damien MILLON, Emmanuel NEVEU, Henri PIGEAU, Olivier POLARD, Stéphane RICHARD ; des Conseillers Départementaux DAP, Arnaud MAINDROU et François LECOQ et du Conseiller Technique Départemental PPF, Johann LHOMMEDE.



LA FORMATION DES RESPONSABLES D'EQUIPES DE JEUNES

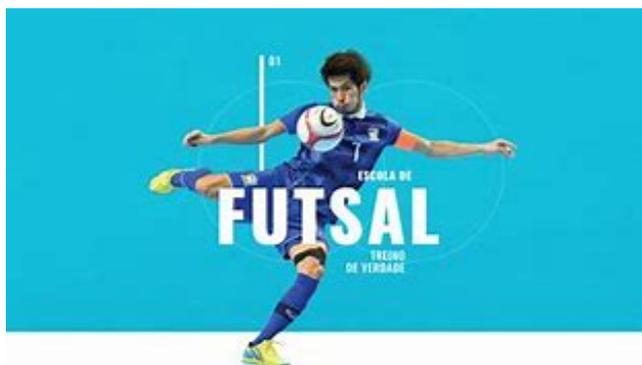
catégorie	club	date	animateurs	réalisé	nombre de présents
U11	MURS ERIGNE	vendredi 20 septembre	Jean Michel Bellard et Ismaël Girard	non	0
U9	DISTRICT	vendredi 27 septembre	Christophe Hamel et Ismaël Girard	oui	20
U11	DISTRICT	vendredi 27 septembre	François Lecoq et Jean Jacques Chouteau	oui	8
U13/U14F	DISTRICT	vendredi 27 septembre	Alexandra Chiron et Ghislaine Lorant	oui	12
U11	ANGERS INTREPIDE	jeudi 17 octobre	Jacques Hamard et Jean Jacques Chouteau	oui	14
U13/U14F	BEAUPREAU LA CHAPELLE	vendredi 15 novembre	Jean Michel Bellard et Jean Jacques Chouteau	oui	13
U13/U14F	ST GEORGES TREMENTINES	jeudi 21 novembre	Philippe Foucher et Sébastien Guittièrre	oui	8
U9	LONGUENEE EN ANJOU	vendredi 22 novembre	François Lecoq et Ismaël Girard	oui	10
U11	ST SYLVAIN D'ANJOU	mardi 26 novembre	Jacques Hamard et Ghislaine Lorant	oui	7
U13/U14F	LONGUENEE EN ANJOU	vendredi 29 novembre	Jean Michel Bellard et Sébastien Guittièrre	oui	9
U9	USSCA	jeudi 5 décembre	Sébastien Guittièrre et Ismaël Girard	non	3
U9	BOUCHEMAINE	mardi 10 décembre	Philippe Foucher et Jacques Hamard	non	2
U11	SOMLOIRYZERNAY	jeudi 12 décembre	Jacques Hamard et Julien Letheuil	non	1
U13/U14F	BOUCHEMAINE	mardi 17 décembre	Julien Letheuil et Alexandra Chiron	non	4
U9	VILLEDIEU LA RENAUDIÈRE	jeudi 30 janvier	Jacques Hamard et François Lecoq	oui	12

TOTAL 112



LE DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

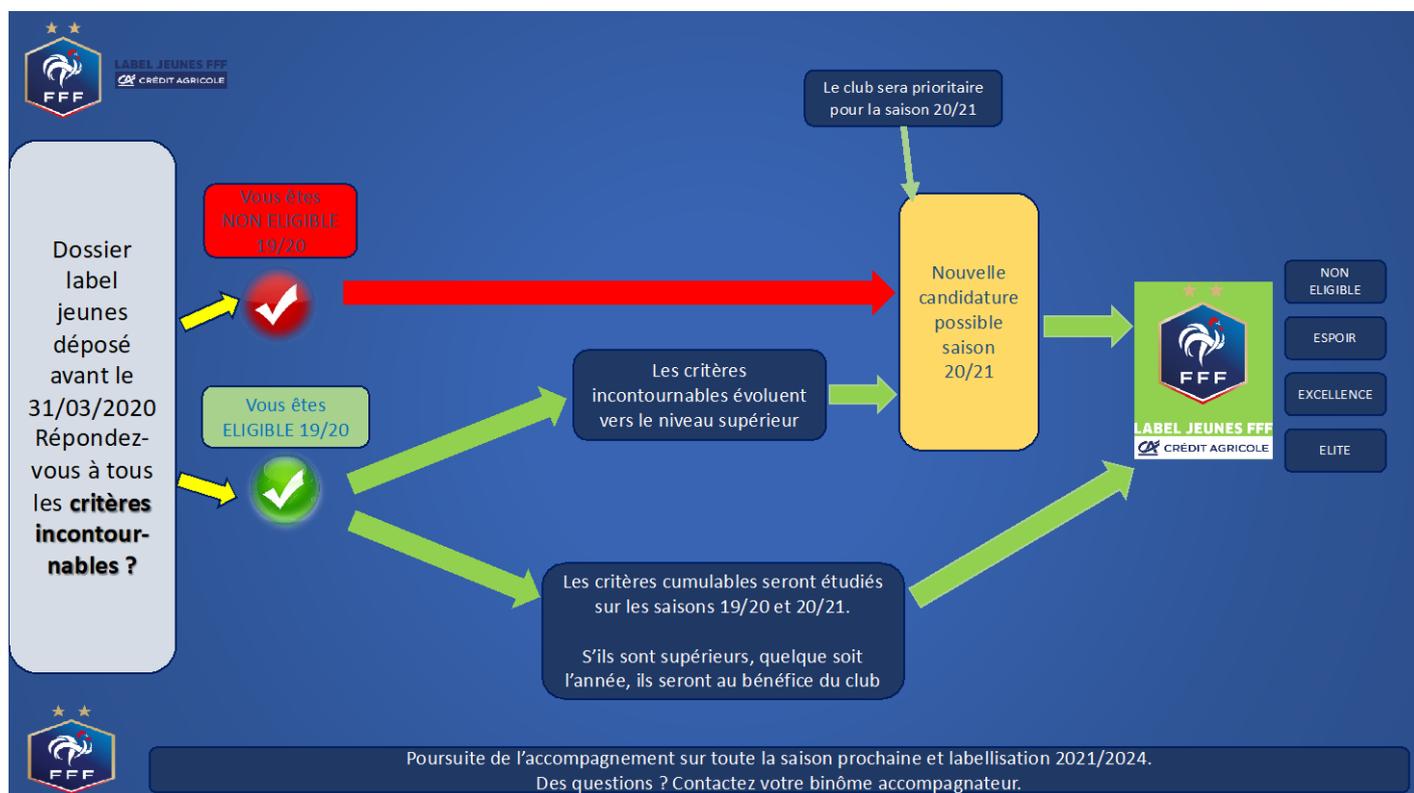
LE FUTSAL :



Il y a eu cette saison les premiers challenges de l'Anjou Futsal chez les jeunes (U15-U17-U19) et la CDT devra à l'avenir renforcer la Commission Futsal 49 notamment au niveau de la Détection des U15 composant notre équipe de District dans le cadre de la Coupe Régionale Interdistrict (gagnée cette année par nos joueurs du 49).

LABEL JEUNES FFF

Dans ce contexte particulier, il a été décidé de retenir les candidatures des clubs qui ont déposé leur dossier avant le 30 mars et de considérer leur éligibilité selon les critères incontournables et d'enregistrer provisoirement leur niveau de Label obtenu. Ils seront accompagnés tout au long de la prochaine saison pour ajouter les critères cumulables et obtenir définitivement leur niveau de labellisation (cf. Schéma ci-dessous).



FOOTBALL A L'ECOLE

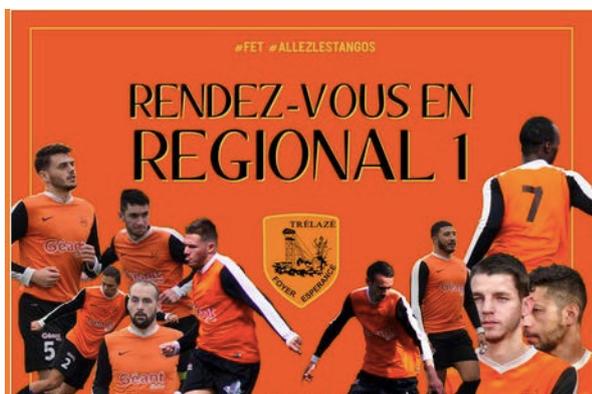
Cycles Football dans les écoles primaires publiques et privées en partenariat avec l'USEP et l'UGSEL.



LES MOMENTS FORTS DE LA SAISON

Montée en R1

Murs Erigné ASI et Trélazé Foyer accèdent à la R1.



Montée en Championnat National U17

Cholet SO accède au CN U17.



Jacques HAMARD
Président CD Technique





Rapport CD Terrains et Installations Sportives

Présenté par Michel PERROT, Président

Comme chaque année les 10 membres de la CDTIS, répartis sur l'ensemble du département, ont priorisé les renouvellements de classement des terrains et des éclairages arrivés à échéance.

Avec plaisir nous avons également classé de nouvelles structures ou des améliorations d'installations, signe que les infrastructures de nos clubs s'améliorent. Nous essayons d'être au plus près de nos clubs et aussi de répondre du mieux possible aux propriétaires des infrastructures que sont les mairies et notamment au niveau du FAFA (Fonds d'Aide au Foot Amateur) en terme de subventions.

Le futsal se développant, il est impératif de classer les salles où les compétitions ont lieu. Malheureusement, nous nous heurtons trop souvent à des problèmes de disponibilité de salle car les mairies ne sont pas toujours disposées à cette pratique du foot en salle.

Comme pour nous tous, la crise sanitaire a perturbé notre fin de saison et nos dernières visites de classement. Pas d'inquiétude à avoir, la Fédération sera bienveillante et la date de classement sera prolongée de quelques mois.

Bon été à tous et protégez-vous bien.

Michel PERROT
Président CD Terrains et Installations Sportives



Annexe 1 – Bilan des licenciés depuis 2007

Catégorie	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Seniors	9 115	8 948	8 841	12 290	11 420	11 213	11 044	10 800	10 717	10 303	9 994	9 904	9 592	9 068
Total Jeunes	18 525	18 179	17 672	16 859	16 500	16 373	16 448	16 430	17 334	17 072	17 592	17 847	18 312	17 709
U19 – U18	2 881	2 744	2 651	1 554	1 483	1 381	1 430	1 517	1 477	1 480	1 481	1 579	1 634	1 580
U17 – U16	2 272	2 278	2 145	1 854	1 865	1 968	1 899	1 867	1 917	1 964	2 066	2 154	2 154	2 088
U15 – U14	2 655	2 749	2 739	2 473	2 413	2 368	2 315	2 322	2 512	2 549	2 558	2 646	2 699	2 645
U13 – U12	3 411	3 331	3 296	2 845	2 806	2 840	2 835	2 800	2 979	2 934	3 030	3 178	3 122	2 900
Football d'Animat.	3 571	3 585	3 573	8 133	7 933	7 816	7 969	7 924	8 449	8 145	8 457	8 290	8 703	8 496
	3 735	3 492	3 268											
Total Fém.	889	904	837	761	713	758	847	972	1 072	1 317	1 661	1 833	2 129	2 620
Seniors F	350	348	315	246	218	223	261	303	320	347	418	424	448	618
U18F à U14F	160	134	123	106	200	196	224	241	280	382	517	659	781	840
U13-U12F + Foot Anim. F	379	422	399	409	295	339	362	428	472	588	726	750	900	1 162
Foot Entreprise	379	361	294	266	252	256	290	263	114	68	60	65	64	59
Foot Loisir	873	854	883	877	810	849	787	805	873	822	790	863	776	855
Futsal	111	139	137	149	106	148	156	170	203	203	223	240	309	407
Vétérans	3 491	3 527	3 509	avec seniors										
Arbitres	411	387	389	377	375	402	360	358	359	338	325	299	298	314
Educateurs	134	162	193	320	338	358	389	410	397	425	279	245	247	235
Dirigeants	3 837	3 961	3 905	3 839	3 974	4 157	4 403	4 568	4 655	4 741	4 829	5 023	5 027	4 737
Divers						57	54	51	75	67	254	298	387	444
Total Licenciés	37 765	37 422	36 660	35 749	34 488	34 571	34 778	34 836	35 799	35 356	36 007	36 617	37 141	36 448

